

6 millions de malentendants

Le magazine des associations de devenus sourds ou malentendants

37



- Solidarité à Surd'Iroise
- Pratiquer la pair-aidance
- SurdiKids ConfinArt

Nos lecteurs nous écrivent

Le permis de conduire

Mon fils atteint d'une légère déficience auditive de l'oreille droite s'est vu refuser le passage du permis de conduire par l'examineur sous le prétexte qu'il portait son appareil auditif. C'était la seconde fois qu'il le passait, la première fois l'examineur n'a fait aucune remarque à ce sujet et je croyais qu'une déficience auditive n'entraînait pas l'obligation d'une visite médicale qu'on souhaite nous imposer pour le passage du permis de conduire. Qu'en est-il réellement?

Finalement, j'ai obtenu le certificat médical demandé auprès d'un médecin agréé puisqu'on ne peut même pas le faire établir par le médecin traitant ou un ORL. Trente-cinq euros la consultation non remboursée!

■ Madame M.-C. B.

Réponse de la Rédaction

Il n'est pas abusif de demander un certificat médical, puisque le code de la route le prévoit. Cependant, c'est le moniteur de l'auto-école, qui fait remplir le dossier qui devrait alerter la personne. Que l'examineur refuse le passage de l'épreuve est surprenant. Maints exemples nous montrent que la règle est appliquée de manière très aléatoire.

La loi de 2005 prévoit l'accessibilité des épreuves pour des surdités nécessitant une aide humaine (interprète, codeur). Le permis de conduire peut aussi être accordé à titre temporaire renouvelable. Pour les permis A et B, il n'y a pas lieu de limiter la durée de validité, sauf pour une surdité évolutive. Mais, il semble qu'il n'y ait pas de barème concernant le niveau de la surdité. D'où l'arbitraire qui règne parfois dans la demande d'un certificat médical.

Concours de dessins

Le concours d'écriture de l'été 2019 a rencontré un bon accueil. Nous avons lancé dans le numéro 36 l'idée d'un concours de dessin. Le thème est libre, la forme aussi, ainsi que la technique.

Il suffit d'adresser votre œuvre par courriel, avant le 15 juin 2020, avec votre nom, prénom et adresse à courrier-lecteurs@surdifrance.org

Une sélection paraîtra dans le numéro 38 de juillet 2020. Parallèlement, le Prix du meilleur coloriage sera décerné par les rédactrices ! Les enfants qui ont colorié les dessins de Mauro, peuvent nous envoyer une photo de leur œuvre. (Ne pas oublier de noter son âge).

Un autocollant Oreille Barrée pour nos voitures ?

Intervenant régulièrement depuis 3 ans dans une école de tourisme avec une option « tourisme pour tous », les malentendants expliquent leurs problèmes et leurs attentes aux étudiants.

Lorsque j'ai montré mon gilet jaune avec l'oreille barrée que j'utilise en vélo, un étudiant m'a demandé pourquoi nous n'avions pas la même chose dans nos voitures comme le badge des débutants, les conduites accompagnées ou les personnes ayant des bébés à bord. Cela permettrait aux véhicules qui nous suivent de nous faire des appels de phares et non de klaxonner en cas de besoin... Je lance l'idée.

■ Martine Langlois

Les lunettes qui sous-titrent ?

Un lecteur demande si les lunettes de sous-titrage au théâtre seront bientôt répandues dans toute la France. **La section ARDDS IDF qui suit ce projet de près, répond :**

Pour l'instant la Société Panthea en est au stade des tests. L'idée est de généraliser les lunettes de sous-titrages dans les théâtres, mais la mise en place du processus demande du temps et bien sûr des financements. L'opération nécessite la mise à disposition des lunettes et la création du sous-titrage de chaque pièce, ainsi qu'on suivi lors de chacune des représentations, les rythmes adoptés par les comédiens pouvant varier d'un soir à l'autre. En résumé, ce n'est pas pour tout de suite malheureusement !

Il y a davantage de chance que cela se développe plus rapidement à Paris. En effet, certains théâtres parisiens ont déjà mis en place des lunettes connectées avec sous-titrages en anglais essentiellement, pour des étrangers qui souhaitent suivre « a french play ».

En cette période de risque sanitaire, nous avons beaucoup apprécié la transcription écrite instantanée des interventions du président de la République. Preuve est faite, que le sous-titrage à la télévision peut être d'excellente qualité !

Pour faire un article concernant le sous-titrage à la télévision, nous avons besoin de vos témoignages, à vos plumes !



Écrivez-nous à :

courrierlecteurs@surdifrance.org

Sommaire

Courrier des lecteurs

Éditorial

Vie associative

- L'association Accord' Ages sous-titre ses DVD **4**
- Et la présidente s'en fut... **5**
- Comment organiser un conseil d'administration **5**
- La solidarité du côté de chez Surd'Iroise **6**
- En cas d'hospitalisation **8**
- Une histoire rocambolesque **9**
- Pendant l'épidémie, se protéger et protéger les autres **9**

Dossier

- Pratiquer la pair-aidance **10**
- Le Bénévolat **10**
- Une profession belge : l'audiologiste **11**
- L'orthophoniste **12**
- Pair-aidance **13**
- Bulletin d'abonnement **14**

Appareillage

- Comment financer ses appareils auditifs **15**
- Appareils auditifs : L'enquête de « Que Choisir ? » **17**

Santé-Médecine

- Travail psychologique et psychiatrique **18**

Témoignage | Reportage

- Dire ouïe **21**
- Joyeux acouniverphène ! **22**

Pratique

- Fiche B.A.-Ba n°17 : La lecture labiale **23**
- Fiche B.A.-Ba n°18 : Prise en charge des séances de lecture labiale **24**
- Une agence d'emploi pas ordinaire **25**
- **SURDI Kids** : Pour passer le temps, quand on est confiné ! **26**
- ConfinArt, des parents aident les parents **27**

Europe | Internationale

- État des lieux en Russie sur les implants cochléaires **28**

Culture

- Surdi 84 a perdu son peintre **29**
- Les Misérables **30**
- Écouter le noir **31**



6 millions de malentendants

est une publication trimestrielle de l'ARDDS (réalisée en commun par le Bucodes SurdiFrance et l'ARDDS) Maison Vie Associative et Citoyenne du XX^e - 18-20, rue Ramus - 75020 Paris - Ce numéro a été tiré à 2500 exemplaires

Directrice de la publication : Frédérique Martini • Rédactrice en chef : Aïsa Cleyet-Marel • Rédactrices en chef adjointes : Anne-Marie Choupin, Maripaule Peysson • Ont collaboré : Accord'Agès, Maryannick Moal, Eliane Bодenes, René Cottin, Patrick Verheyden, Stéphanie Borel, Eve Gardien, Céline Vauvarin, Anne-Marie Desmottes, Jeanne Guigo, Ursula Renard, Nelly Seby, Philippe, Inser'Adis, Aïsa Cleyet-Marel, Anne-Marie Choupin, Inser' Adis, Romain Le Gal la Salle, Maripaule Peysson, Christian Guittet, Mai-Linh Nguyễn, Rachel Poirier • Crédit photo et dessin : Bucodes SurdiFrance, Surd'Iroise, Solène Nicolas, Oreille & Vie, Mauro Ceballos, Inser'Adis, Joachim, Renaud Konopnicki, Ashley Lawrence • Couverture : Mauro Ceballos, couleurs Maripaule Peysson • Mise en page et impression : Ouaf! Ouaf! Le marchand de couleurs • 16, passage de l'Industrie - 92130 Issy-les-Moulineaux • Tél. : 0140 930 302 - www.lmdc.net • Commission paritaire : 0621 G 84996 • ISSN : 2118-2310

Vivre dans une bulle

Nous sommes enfermés dans notre bulle de confinement, nous recevons des infos du monde extérieur depuis la radio et la télévision et par Internet toute la journée. Les mêmes mots tournent en boucle : manque de masques, personnel soignant débordé, les gestes barrière, le confinement, vaccin, tests, le nombre de morts, etc. Ces mots tournent dans notre tête, nous empêchent d'être sereins. L'angoisse monte, notre sommeil est perturbé.

Après ce moment de sidération, nous nous sommes dit : **STOP, il faut que la vie continue !** Vivre dans une bulle sans communication possible avec les autres, on connaît ! Eh oui, quand on devient sourd ou malentendant, on est dans une bulle avec des informations tronquées, des frustrations de ne pas comprendre, l'angoisse de devoir affronter les autres. On fuit tout contact social, on se replie sur soi-même.

La rencontre avec des pairs peut nous faire comprendre que des solutions sont possibles. On peut s'appareiller ou se faire implanter et réapprendre à rentrer en contact, à téléphoner, à ne pas avoir peur des autres.

Pendant cette période de confinement, nous pouvons prendre des nouvelles de ceux et celles qui sont confinés tout seuls, on peut échanger par Whatsapp, envoyer des mails vrais, sans blabla, on peut se mettre en colère contre ceux qui profitent de cette crise. On a l'impression que le temps passe différemment. On fait beaucoup de choses mais on peut les vivre plus intensément.

Dans ce numéro, réalisé dans des conditions particulières, vous trouverez les résumés de plusieurs conférences de notre congrès national. Les enfants confinés depuis de longues semaines sont à l'honneur dans ce **6 millions de malentendants** car vivre sans l'école et sans les copains est une rude épreuve. Il y aura un « avant » et un « après » virus.

Vivre dans une bulle pour se protéger et protéger les autres est actuellement une nécessité absolue, mais découvrir ses propres manques, comme ses richesses est une leçon de sagesse que le virus nous offre. Edgar Morin, 99 ans, sociologue, disait il y a quelques jours :

« L'humanisme, à mon sens, ce n'est pas seulement la conscience de solidarité humaine, c'est aussi le sentiment d'être à l'intérieur d'une aventure inconnue et incroyable. Au sein de cette aventure inconnue chacun fait partie d'un grand être constitué de sept milliards d'humains, comme une cellule fait partie d'un corps parmi des centaines de milliards de cellules. Chacun participe à cet infini, à cet inachèvement, à cette réalité si fortement tissée de rêve, à cet être de douleur, de joie et d'incertitude qui est en nous comme nous sommes en lui. Chacun d'entre nous fait partie de cette aventure inouïe, au sein de l'aventure elle-même stupéfiante de l'univers. »

Confinement vôtre,

■ Aïsa Cleyet-Marel

L'association Accord' Ages sous-titre ses DVD

L'association ACCORD'AGES a pour objectif de créer des outils vidéo pour tenter d'entamer les préjugés que chacun de nous peut avoir sur les vieux, les jeunes, l'étranger, la personne handicapée, « l'autre », toujours différent et animer les débats qui suivent les projections.

Notre équipe est formée de bénévoles: animateurs, travailleurs sociaux, psychologues, médecins, urbanistes, aujourd'hui retraités, inscrits dans la succession des générations (tout à la fois parents, grands-parents, arrière-grands-parents et enfants de nos propres parents âgés).

Nous avons le plaisir de vous annoncer la sortie sous-titrée de ces deux avant derniers films: « *Vieillir en goûtant sa vie* » et « *Habiter sa vie, au fil de l'âge* »

« *Vieillir en goûtant sa vie* » (56 min) a reçu le label de l'Europe dans le cadre de l'année européenne du vieillissement actif en 2012.



Dans ces deux films, vous rencontrerez Jeanine, opérée d'un neurinome acoustique, qui rayonne de vitalité malgré ses difficultés. C'est un peu en son hommage que nous avons voulu faire sous-titrer nos films.

Nous sommes impatients de connaître vos réactions à nos documentaires. Vous pourrez les voir dans vos différentes associations qui seront bientôt toutes dépositaires d'un exemplaire de ces films.

Vous pouvez aussi les acquérir personnellement, directement auprès de nous.

Vous pouvez voir les bandes annonces sur le blog: <http://accordages.eklablog.com>

Pour tous renseignements: tél: 06 42 17 66 04.

Accompagnement artistique et technique par la Petite Poussée.

Nous pouvons également si vous en exprimez le désir, faire sous-titrer notre dernier film: « *La vie se tisse. Des uns aux autres, quelles transmissions?* » (sorti en 2018).

« *Et s'il n'y avait pas « une transmission », mais des transmissions et différentes façons de transmettre?* »

En entrecroisant des paroles de plusieurs générations, ce film aborde aussi bien la transmission verticale, que la transmission horizontale (entre pairs, avec d'autres cultures...) ainsi que la médiation par l'art et le rôle des médias. Est interrogé aussi le combat pour nos valeurs: liberté, égalité, solidarité, responsabilité. L'acceptation, mais aussi le refus dans les transmissions.

En préparation, « *Vivre ensemble à l'ère numérique* » (titre provisoire). Nous nous interrogerons sur l'impact du numérique dans la vie quotidienne de chacun, puisque nous sommes tous à des degrés divers, des utilisateurs volontaires ou contraints. ■

4 5 Les ans ont creusé Des sillons ensemenés Visages de lumière

Ce film, sorti en 2014, veut contribuer à changer notre regard sur ce temps de la vie: montrer la part vivante en chacun, créatrice, toujours désirante. Il offre un certain regard sur le vieillissement, donnant la parole à des aînés et amenant à considérer autrement ce temps de la vie « *Viendra un jour où l'on mesurera le degré d'une civilisation au sort qu'elle réserve à ses vieux.* » E Fiat.

« *Habiter sa vie, au fil de l'âge* » (60 min, 2016)

Ce document explore les alternatives qui s'offrent à nous quand les circonstances de la vie nous amènent à repenser notre habitat. Il aborde six thèmes:

- Entre risque et liberté (témoignages de personnes vivant toujours chez elles)
- Entre choix et contraintes, se trouver un autre domicile
- Les aidants naturels, le droit au répit
- Un autre logement, la vie continue
- Le besoin d'être en relation, besoin essentiel jusqu'au bout de la vie
- Habiter autrement: un habitat intergénérationnel et deux habitats participatifs.

Et la présidente s'en fut...

Une association, organisme démocratique, régie par la loi 1905, sans but lucratif, est gérée par des bénévoles. Il suffit d'un-e président-e, un-e secrétaire et un-e trésorier-e et déclarer l'association à la préfecture et le tour est joué.

Ceci est simple en apparence, mais la réalité est parfois bien plus complexe.

Lors de la création d'une association, un groupe de personnes souvent très enthousiastes a des milliers d'idées, de l'énergie à revendre et beaucoup de temps à consacrer. Quand l'association « prend de l'âge » et augmente le nombre d'adhérents, l'équipe du départ cherche à recruter de nouveaux membres pour étoffer son conseil d'administration. Quand on passe le cap des dix ans, on fait la fête; le cap de vingt ans on se tape sur l'épaule et on est fiers; les trente ans c'est l'âge de la maturité mais également de l'incertitude de l'avenir. L'équipe du départ n'existe plus, et souvent les objectifs du départ ont considérablement évolué. Au-delà des trente ans, l'association a dans la majorité des cas connue déjà plusieurs président.e.s.

Être président d'une association demande une grande disponibilité, une âme de leader, des idées nouvelles et le sens du contact. Si on a des compétences dans certains domaines, c'est un plus. La responsabilité juridique repose sur les épaules du président.e.

Après dix ans de présidence, j'ai annoncé à mon bureau que je ne me représenterai pas en janvier 2020 pour des raisons familiales. Après un moment de sidération, chacun a cherché à me convaincre que j'étais irremplaçable (sic!). Devant ma décision ferme et définitive, l'attitude des administrateurs a changé, il fallait trouver un.e remplaçant.e! Mais qui? Une personne a dit timidement qu'elle voulait bien, puis une deuxième également et dans les coulisses une troisième a évoqué l'éventualité d'une candidature. Pendant les six derniers mois avant mon départ, j'ai associé les candidats à toutes mes prises de décision pour les former.

Je n'ai pas les compétences de l'ancienne présidente mais je veux apprendre et si vous m'aidez on va y arriver!

Dans les coulisses, cela discutait ferme! Le jour de l'assemblée générale arrive et après un rapide tour de table le président de séance demanda qui veut se présenter en tant que président, il n'y a PERSONNE! Ah, que faire maintenant? Finalement une petite voix se fait entendre en disant: « Eh ben, s'il n'y a personne, je veux bien mais il faudra m'aider ».

Un des administrateurs lui demande alors: « C'est bien que tu veuilles te présenter mais pourquoi tu te présentes? »

La réponse restera dans les annales de l'association: « Cela fait quelques années que je fais partie du bureau, j'ai appris à vous connaître, vous êtes devenus ma famille. Cela fait plus de 30 ans que notre asso existe grâce à notre présidente d'honneur fondatrice. Je n'ai pas les compétences de l'ancienne présidente mais je veux apprendre et si vous m'aidez on va y arriver! »

La nouvelle présidente a été élue et l'ancienne reste dans l'ombre avec pour seul objectif; tout faire pour que la nouvelle puisse réussir!

■ Une ancienne présidente

Coronavirus oblige

Comment organiser un conseil d'administration en temps de confinement quand des points importants doivent être votés ?

Surdi 34 a créé un groupe Whatsapp depuis plusieurs mois qui sert à échanger régulièrement entre nous. Pour le conseil d'administration, la secrétaire et le trésorier ont envoyé les documents nécessaires comme d'habitude.

Le jour du conseil d'administration, chacun s'est connecté au groupe de Whatsapp et après une rapide vérification que tout le monde était présent, les quatre points à voter ont été discutés et ensuite votés. La

secrétaire a donné immédiatement le résultat au groupe. Le fait de faire une réunion par écrit facilite la participation. Toutefois, cette organisation ne peut fonctionner si tous les participants ont bien leurs documents devant les yeux et que la présidente incite les administrateurs à rester concentrés sur le sujet.

Puis il ne faut pas faire de réunions trop longues ; une heure parait le maximum car c'est très fatigant. ■

La solidarité du côté de chez Surd'Iroise

L'annonce du confinement a bouleversé les pratiques des associations. À Surd'Iroise, les mots d'ordre sont : rester en relation, continuer à informer, se soucier les uns des autres.

Le 12 mars 2020 comme beaucoup, nous avons été surpris par la fermeture des écoles, lycées, universités. Le 17 mars commençait le confinement général. **Une situation exceptionnelle, rare, jamais connue de la plupart d'entre nous. Après des moments de stupeur, viennent les questions comment s'organiser ?**

En pleine semaine de la Journée Nationale de l'Audition notre association avait des activités prévues la semaine du 12 mars mais aussi la semaine suivante. Il a fallu prévenir tout le monde, enlever toutes les affiches et flyers, tout annuler.

Juste avant le confinement, se tenait la Journée Nationale de l'Audition à Plabennec : dépistages auditifs par un audioprothésiste et accueil du public par les bénévoles de Surd'Iroise. Cette année, trente-six personnes se sont déplacées, grâce à la communication de Patrick ! Le lendemain, une animation identique est organisée par André à Lannilis. La matinée n'a pas suffi, pour recevoir cinquante personnes, elle a débordé l'après-midi ! Mais, toutes les animations JNA et autres activités de la semaine suivante ont été annulées.

Tout de suite après on pense à nos adhérents isolés qui peuvent avoir besoin d'un coup de main ou besoin d'acheter des piles pour les appareils auditifs. Le confinement est annoncé pour 15 jours mais tout le monde sent bien que ça dépassera à ce moment-là les quatre semaines. À Surd'Iroise nous fonctionnons avec une Dropbox partagée par le bureau. Elle permet d'accéder à des ressources mutualisées et de travailler ensemble sur des documents communs.

Tout de suite après on pense à nos adhérents isolés

Nous ressortons la liste des adhérents, essayons de pointer les personnes qui à notre connaissance vivent seules, nous faisons un petit mail personnalisé à toutes celles qui ont une boîte mail. Les retours sont assez rapides. Notre présidente contacte par téléphone tous ceux qui n'ont pas accès à Internet. Les adhérents laissent transparaître au téléphone qu'ils sont rassurés qu'on pense à eux.

À l'issue de cette première étape nous décidons de faire un mail à tous les adhérents pour leur fournir un minimum d'informations. Il contient des informations sur l'achat de piles, les cabinets d'audioprothésistes, le

numéro 114 à connaître absolument si on ne téléphone plus ou peu, les relais téléphoniques qui offrent plus de temps, les conseils en cas d'hospitalisation... et quelques informations locales.

Nous l'envoyons aussi à nos anciens adhérents et aux personnes malentendantes que nous avons pu croiser un jour et qui nous ont confié leur adresse mail.

Nous relayons les informations sur notre site sur notre page Facebook, et l'envoyons au Bucodes SurdiFrance pour apporter de la matière à ceux qui préparent aussi une communication. Quand le Bucodes SurdiFrance a envoyé des informations et conseils, nous avons à nouveau relayé aux adhérents.

Les contacts personnalisés par téléphone ou sms

Yann* est âgé de plus de 75 ans, et nous ne l'avons pas vu depuis plusieurs mois. C'est son épouse qui répond, elle entend bien. L'audioprothésiste a conseillé à son mari de travailler avec un-e orthophoniste. Recherches infructueuses depuis plusieurs semaines, hormis un contact peut-être positif. J'évoque ce qui existe dans les environs de chez eux, ainsi que les stages de lecture labiale qui se déroulent à Créhen cette année. Elle se montre intéressée et me demande de la documentation. D'autres contacts suivront par la suite, mails et téléphone.

Katell* est veuve depuis de nombreuses années, elle vit seule avec son petit chien. Elle n'a pas internet. Appareillée, elle a perdu 95% de son audition. Les échanges se font par sms. Elle n'a plus beaucoup de réserves de piles. Elle ne peut pas téléphoner au cabinet de l'audioprothésiste, on trouve une solution simple et à sa portée.

Soazic*, âgée de 95 ans, vit seule dans son appartement. Elle a deux filles, l'une à Londres et l'autre à Paris. Actuellement, l'aide à domicile ne vient plus chez elle. L'échange la rassure. Elle reçoit la visite d'un ami de temps à autre. Ses réserves de piles sont insuffisantes. Je lui propose une livraison à domicile par son audioprothésiste.

Armelle*, opérée des oreilles de multiples fois. L'implant n'a pas fonctionné. Aujourd'hui, elle est devenue totalement sourde. Je communique avec elle par sms. Le confinement, elle connaît ! Mais l'isolement total, sans sorties (courses ou divers RV médicaux), « *C'est dur, je ne vois plus personne* ». Comme j'ai lu l'appel à des couturières bénévoles pour fabriquer des masques pour les personnels de l'ADMR locale, je lui propose de s'y mettre aussi, ce qu'elle a fait...



Les réseaux sociaux

Les réseaux nous apportent aussi des témoignages bien utiles en particulier sur les hospitalisations. C'est le cas sur un site canadien qui invite les personnes malentendantes ou sourdes à consigner dans un carnet les questions qui seront posées par les équipes de soignants en cas d'hospitalisation. (*Voir notre mémento 6mm en page 8*)

Garder le contact

Nous est venue aussi l'idée de diffuser à toutes les mairies le courrier que nous avons préparé pour nos adhérents.

Ainsi, les 150 communes du Nord Finistère sont contactées. Une dizaine de communes l'affichent sur leur site Web ou leur page Facebook.

Dans le Finistère aujourd'hui, les situations de personnes vulnérables sont pour la plupart suivies en 1^{er} rang par les CCAS et les CDAS, centres départementaux d'action sociale, où travaillent les équipes APA, (allocation pour l'autonomie). Les CLIC, quant à eux, informent et orientent beaucoup de personnes âgées sur leurs droits. Nous allons faire aussi la démarche vers ces services, via le Conseil Départemental.

Les questions posées derrière un masque auront bien du mal à être compréhensibles par beaucoup d'entre nous. Un médecin de notre réseau nous aide à compiler les principales questions posées en consultation et ainsi les personnes peuvent inscrire questions et réponses dans un calepin. (*cf l'article ci après*).

Nous grouillons encore d'idées comme préparer des étiquettes toutes faites et imprimables pour ceux qui iraient en consultation ou à l'hôpital. Nous notons aussi que l'appel annuel de la mairie de Brest, qui dans son plan canicule, invite les associations à recenser les personnes vulnérables, isolées, mériterait qu'on y réponde. Appel auquel nous n'avons jamais répondu, les canicules ne montrant, pour le moment, jamais le bout de leur nez dans le Finistère Nord. Et bien nous répondrons au futur appel pour que les personnes vulnérables, quelle que soit la catastrophe, puissent être recensées (*avec accord de la personne*).

Nationalement, on essaiera d'agir pour que les hôpitaux aient des protections masques ou visières transparents et conformes dans chaque service ; localement que les badges hospitalisation (*cf le 6MM n°32 de janvier 2019*) initiés par Sourdine (Finistère Sud) soient disponibles dans les services hospitaliers.

Il ne faut pas attendre un retour à la normale dans les prochains mois. Nos vies confinées, pour certaines bousculées, voire endeuillées vont changer l'avenir. En moins bien, en mieux ? Nul ne le sait, différentes tout simplement.

Est-ce le seul confinement que nous connaissons de notre existence ?

Il est important que les élans de solidarité, les outils qui ont été créés continuent à être partagés et mutualisés. Partagés et enrichis.

J'invite les associations et lecteurs à venir donner leurs idées et témoignages auprès de la rédaction de 6 millions de malentendants :
redaction-6mm@surdifrance.org

■ **Maryannick Moal, Eliane Bodenes et l'équipe Surd'Iroise**

e-mail : contact.surdiroise@gmail.com

site : <http://www.surdiroise.fr/>

<https://www.facebook.com/surdiroise>

Autres liens utiles :

Foire aux Questions pour le public en situation de handicap et des personnes qui les entourent.

INJS: <https://handicap.gouv.fr/grands-dossiers/coronavirus/article/foire-aux-questions>

La Fondation pour l'Audition :

<https://www.fondationpourl'audition.org/fr/confinement-et-surdite-tous-nos-conseils-503>

* *Les prénoms ont été modifiés*

En cas d'hospitalisation

Au cours de cette pandémie, combien de malentendants sont hospitalisés ?

Le port du masque des soignants est obligatoire. Pour éviter la panique, voici une bonne idée : ajouter un carnet, un badge ou une fiche de renseignements à la panoplie habituelle du malentendant appareillé !

Le principal problème du public malentendant est la communication ; les masques opaques sont un frein qui s'ajoute à bien d'autres. Parce qu'il sera compliqué de comprendre les questions posées par les équipes de soignants masqués, nous vous invitons à consigner les réponses à la série de questions suivantes dans un calepin et à la présenter aux soignants qui auront rapidement des réponses.

Les tensions dues aux problèmes de compréhension, d'un côté comme de l'autre, pourraient être plus aplanies.

À partir des questions d'un site canadien, un médecin nous a aidés à compléter ce memento.



8

9

J'entends mal

Je ne vous comprends pas avec le masque



**Parlez-moi distinctement
Atténuez le bruit environnant
Écrivez votre message**

ATTENTION

J'ai un problème d'audition



Merci de venir me chercher dans la salle d'attente

Merci d'agrafer cette carte au dossier médical

Memento à utiliser en cas d'hospitalisation



Nom
Prénom
N° sécurité sociale
Date de naissance ____ / ____ / ____
Antécédent médical ou chirurgical

Avez-vous du diabète? Oui / Non
Êtes-vous asthmatique? Oui / Non
Êtes-vous enceinte? Oui / Non
Faites-vous de l'insuffisance rénale? Oui / Non
Faites-vous de l'insuffisance hépatique? .. Oui / Non
Faites-vous de l'insuffisance cardiaque? .. Oui / Non
Êtes-vous immunodéprimé? Oui / Non
Prenez-vous un traitement? Oui / Non
Si oui lequel :

Avez-vous des pathologies? Oui / Non
Si oui lesquelles :

Avez-vous des allergies? Oui / Non
Si oui lesquelles :

À découper suivant le pointillé ou à photocopier si vous préférez conserver votre magazine préféré en bon état. Après l'avoir rempli présentez-le au personnel médical.



Une histoire rocambolesque

La section ARDDS Pyrénées a été victime d'une opération abusive sur son compte bancaire. Cette histoire nous interpelle et nous appelle à la prudence!

Imaginez la surprise de notre trésorière lorsqu'elle découvrit, le 6 septembre dernier, que la quasi-totalité de notre avoir en banque avait été virée, sans aucune autorisation de notre part, au profit de l'Association des sourds gestuels, association hébergée comme nous-mêmes à la Maison des sourds de Pau.

Après enquête, il s'est avéré que ce virement illégal provenait d'une erreur grossière de l'agence locale du Crédit Agricole qui a confondu les titres des deux associations.

la quasi-totalité de notre avoir en banque avait été virée, sans aucune autorisation de notre part

Aussi pensions-nous naïvement que cette agence nous restituerait rapidement la somme détournée en y ajoutant des excuses et une indemnité pour le préjudice

que nous avons subi, puisque nous n'avons pas pu rémunérer momentanément nos orthophonistes.

Hélas, il a fallu quatre longs mois de tergiversations et une mise en demeure de notre part pour que l'agence bancaire accepte enfin de nous reverser la somme détournée, mais ceci sans reconnaître ouvertement sa faute, sans nous présenter ses excuses ni nous verser la moindre indemnité.

L'arrogance d'un tel comportement, fondé sur un sentiment de toute puissance financière à l'égard d'une modeste association, nous a profondément choqués. Cependant nous avons préféré ne pas nous lancer dans des poursuites judiciaires, afin de clore cette détestable affaire. Nous avons simplement transféré notre avoir dans une autre banque.

À noter que l'ARDDS nationale nous a aimablement proposé un soutien financier provisoire pendant la période où nous avons été délestés, ce dont nous lui sommes reconnaissants.

■ René Cottin, président honoraire de l'ARDDS-Pyrénées

Pendant l'épidémie, se protéger et protéger les autres

Les gestes barrières ont été très médiatisés dès le début du confinement. Mais porter un masque est aussi important.

D'abord, il y eut des appels à confectionner des masques tissus pour le personnel médical (ou paramédical). Puis on s'est aperçu que chacun devait aussi en porter quand il sort du confinement, pour faire ses courses par exemple. Les malentendants sont encore plus handicapés. Les masques protègent du Coronavirus, mais empêchent la lecture labiale !



© René Cottin

Alors quand on est hospitalisé, c'est vraiment très difficile de comprendre les consignes !

Ashley Lawrence, étudiante américaine, a pensé aux sourds et malentendants. Elle en a fabriqué un, qui permet de voir la bouche. Destiné à l'origine aux sourds signants, il rend service aussi aux malentendants !

Cette épidémie aura fait naître une belle solidarité !



Pratiquer la pair-aidance

*Le congrès du Bucodes SurdiFrance d'octobre 2019, **Ensemble pour mieux entendre**, fut un moment très fort de la vie associative. Il a déjà été largement commenté dans le numéro de janvier de **6 millions de malentendants**.*

Améliorer le parcours de soins des malentendants

Dans ce dossier nous revenons sur certaines interventions des tables rondes du samedi.

Ont été abordées les spécialités qui améliorent le parcours de soin du malentendant. Monsieur Patrick Verheyden audiologiste venu de Belgique, Madame Stéphanie Borel orthophoniste, ont développé la prise en charge dans leur spécialité.

Puis le rôle des pairs et des associations a été mis en évidence par la reconnaissance de cette nouvelle appellation de pair-aidance, qui regroupe des pratiques d'accueil bienveillant que les associations connaissent bien !

Ce dossier est complété dans la rubrique médecine, par l'analyse de Madame Ursula Renard, psychologue, sur les besoins psychologiques et psychiatriques des devenus sourds.

Le Bénévolat

Quand une association organise un congrès, elle fait bien sûr, appel à de nombreux bénévoles.

À l'heure du bilan, on oublie parfois certains qui ont travaillé dans l'ombre, ceux qui pensent à tout, qui sont présents pour répondre aux questions, mais qu'on ne voit sur aucune photo ! Ils ont pourtant contribué pleinement à la réussite de l'événement ! C'est le cas de Philippe Cortez et d'autres bénévoles franciliens qui ont participé à la préparation en amont, reçu et renseigné les congressistes pendant deux journées.

6 millions de malentendants les a vus à l'œuvre, il n'oublie pas de saluer leur dévouement ! ■



Sous l'œil attentif de Philippe, Maud explique les consignes aux bénévoles.

Une profession belge : l'audiologiste

L'audiologie est une science très récente, son nom vient du terme latin « audire » qui signifie entendre, comprendre. C'est la science de l'audition qui traite de l'évaluation, de la prévention, de la réadaptation des déficiences du système auditif, en y ajoutant également le système vestibulaire.

Au niveau de l'oreille interne, la cochlée traite toutes les informations auditives et acoustiques. À côté, couplés avec un système similaire au niveau de l'information, il y a les canaux semi-circulaires qui font partie du système de gestion de notre équilibre. Les deux sont associés et des pathologies vont retentir sur l'organe auditif et l'organe vestibulaire.

En France, l'audiologiste n'existe pas. En Belgique, le ministère de la Santé publique a défini deux professions, une profession d'audiologue (ou audiologiste) et une profession d'audicien. Ces professions sont chargées de l'évaluation, de la rééducation et de la correction des troubles de l'audition et de l'équilibre.

L'audiologue est spécialisé dans l'audition et l'équilibre. Il est responsable de l'examen de la fonction d'audition et de l'équilibre. Il doit pouvoir réaliser certains traitements comme l'entraînement et la rééducation de l'audition chez les patients malentendants et sourds. Il participe à la prise en charge des problèmes d'acouphènes et tout ce qui est rééducation des troubles de l'équilibre. C'est tout l'aspect rééducatif et réhabilitatif.

L'audicien est spécialisé dans l'adaptation des aides auditives et de la partie externe des appareils auditifs. Il va adapter des systèmes de protection de l'audition, que ce soit la protection vis-à-vis d'agents extérieurs comme l'eau, ou des nuisances sonores.

Il s'occupe aussi des dispositifs d'aide à la communication et tout ce qui est signalisation pour les personnes qui présentent une perte auditive.

L'audiologue travaille en association avec le corps médical pour évaluer les propriétés des systèmes auditifs des patients de tous âges et également les épreuves au niveau auditif et vestibulaire. Il participe



L'audiologue travaille en association avec le corps médical pour évaluer les propriétés des systèmes auditifs des patients de tous âges

au dépistage au niveau néonatal. La Belgique a un système d'évaluation de la santé à tous les niveaux de l'enseignement, ainsi que pour tous les travailleurs qui sont soumis au bruit.

L'audicien va adapter tout ce qui est appareil auditif et implant cochléaire. Une adaptation prothétique ne se limite pas à mettre en place un appareil auditif. Derrière cela, il y a une confiance qui doit s'instaurer entre l'audioprothésiste et son patient. À la moindre difficulté, il y a une obligation de la profession de prise en charge de son patient sans frais pour les cinq années à venir.

■ D'après l'intervention de Monsieur Verheyden, audiologiste, membre expert pour la Belgique.

L'orthophoniste

Tout commence par la prescription d'un bilan orthophonique par un médecin généraliste ou ORL. De ce bilan découle la prise en charge du patient par l'orthophoniste avec des séances de rééducation orthophonique, grâce à un projet thérapeutique personnalisé pour chaque patient avec différents axes de rééducation.

Quels sont les principaux axes de rééducation en orthophonie ?

Il s'agit d'optimiser l'audition résiduelle ainsi que l'apport de l'appareillage (conventionnel ou implant cochléaire). Il y a le renforcement des fonctions mentales, le travail du contrôle vocal en expression, comme travailler l'intensité de sa voix ou de son articulation. Il faut travailler sur les stratégies de communication: comment se comporter dans l'échange avec les autres, dans le respect des tours de parole.

Un peu de terminologie

On emploie le terme de « *lecture labiale* » très souvent. Mais j'utilise souvent le terme de « *perception audiovisuelle* » de la parole ou de « *perception visuelle* » de la parole.

Annie Dumont définit la lecture labiale comme l'acte qui conduit une personne sourde ou malentendante à la compréhension de l'interlocuteur et se réalise au travers de la perception visuelle et audiovisuelle de la parole.

Pourquoi perception audiovisuelle de la parole? Parce que la communication humaine est multimodale. Est-ce la vision ou l'audition qui est importante dans la compréhension de la parole? C'est la synthèse de ces deux informations. On ne peut pas dire que la vision est plus forte ou que l'audition est plus forte. C'est le cerveau qui va piocher toutes les informations nécessaires et faire ensuite une synthèse pour communiquer. Une étude a montré l'intégration audiovisuelle de la parole.

Qu'est-ce que la lecture labiale ?

La lecture labiale existe chez tout un chacun, c'est une compétence qui est spontanée. Chez la personne malentendante, elle devient une priorité. Elle permet de continuer à stimuler le cerveau et ce de façon plus transversale en stimulant à la fois l'audition et en développant des compétences un peu supérieures. On va continuer à stimuler les suppléances mentales. Il y a une plasticité cérébrale à tous les âges de la vie, même chez les personnes les plus âgées.

L'orthophoniste va avoir différentes approches à sa disposition. En perception visuelle de la parole, l'approche analytique va commencer par des éléments assez fins comme des syllabes et petit à petit construire la lecture labiale sur de plus grands supports.

J'aime bien cette phrase qui est: *lire sur les lèvres, ce n'est pas tant identifier chaque son les uns après les autres, mais plutôt prendre des repères pour reconnaître un mot et avoir accès au sens de la phrase et au sens du discours pour faciliter la compréhension et la communication.*

Stéphanie Borel, orthophoniste



Difficulté en lecture labiale

Nous ne sommes pas tous égaux face à la lecture labiale. Certains malentendants sont très fort en lecture labiale, d'autres vont peiner, malgré un entraînement bien pensé.

L'accès aux soins en orthophonie

Quand un patient malentendant peine à trouver un orthophoniste, il peut y avoir deux raisons :

- La première est une problématique de démographie professionnelle. Il n'y a pas assez d'orthophonistes en France, les cabinets libéraux sont saturés. Dans les services hospitaliers, il n'y a presque plus d'orthophoniste.
- Le deuxième problème est de trouver une orthophoniste qui connaît la surdité. Nous avons tous-tes eu la même formation. À priori, nous sommes tous-tes généralistes. Mais quand les études sont loin cela peut être difficile de se lancer dans une nouvelle prise en charge.

La plateforme

Avec la Fondation pour l'Audition, nous avons créé une plate-forme qui s'appelle « *orthophonie et surdité* », qui s'adresse aux orthophonistes.

Cette plate-forme est en ligne. Elle est en accès gratuit pour tous les orthophonistes avec leur numéro de référencement de l'Agence Régionale de Santé. Elle permet d'avoir une quantité d'informations sur la prise en charge de l'enfant et de l'adulte qui présente une surdité. Nous sommes un peu plus de vingt personnes orthophonistes, psychologues, audioprothésistes, médecins et ORL. Nous nous sommes réunis et nous avons formé un groupe de travail qui a permis d'élaborer des fiches avec énormément d'informations pour permettre aux orthophonistes de se sentir rassurés.

■ **D'après l'intervention de Madame Stéphanie Borel, Orthophoniste, maître de conférences en sciences du langage à l'université de Tours**

Pair-aidance

Lors de la table ronde sur le thème de la pair-aidance, il y avait trois intervenantes; Ève Gardien, maître de conférences à l'Université de Rennes 2, qui a écrit un livre, « L'accompagnement et le soutien par les pairs », Céline Vauvarin, responsable de la FEPEM Normandie qui travaille sur les pratiques d'entraide pour les personnes en situation de handicap et Anne-Marie Desmottes, présidente de l'association de l'ADSM SURDI 50.



Ève Gardien

La question de la solidarité, l'entraide entre pairs est quelque chose qui remonte aux confins des débuts de l'humanité. On cherche un soutien, et le soutien, c'est le pair, celui qui vit la même situation et qui a trouvé une issue favorable. Cela est intéressant car il a déjà trouvé une partie des solutions. Il sait poser les bonnes questions. Il peut nous les poser. Il a de bonnes idées. Il a de bonnes ressources. Il a aussi construit des savoirs sur son expérience.

L'importance dans l'accompagnement par les pairs, c'est d'abord d'aller rencontrer ses pairs. Cela suppose d'accepter de reconnaître que l'on est pair. Cela suppose le respect de la liberté de chacun. On ne se sent pas pair avec tout le monde. Il y a un respect des affinités. C'est une reconnaissance réciproque.

Dans la relation entre pairs, ce ne sont pas toujours les mêmes qui aident, parfois l'un, parfois l'autre. Dans ce sens, ils sont beaucoup plus à égalité, à horizontalité. Il n'y a pas l'impression d'avoir un sachant, et quelqu'un qui doit prendre. L'estime de soi est rehaussée, la confiance en soi est renforcée. Il y a le sentiment de ne plus être seul au monde. Il y a même la possibilité de trouver une communauté d'appartenance. Quand on n'a pas l'occasion de rencontrer ses pairs, les savoirs sont rares car ils sont rarement transmis. L'enjeu de l'entraide entre pairs, c'est de collecter tous les savoirs qui sont produits de manière informelle. Le fait d'être capable de s'enseigner cela les uns et les autres, cela permet de développer ses capacités, son potentiel, et son rapport au monde.

Céline Vauvarin

Aujourd'hui, je suis responsable de la FEPEM Normandie : c'est la fédération des particuliers employeurs de France. J'ai acquis une expérience dans ce champ, lors d'un poste que j'ai exercé à la Mutualité française, à Caen, dans le Calvados.

L'axe qui m'était confié c'était la professionnalisation, afin de transformer des savoirs en actions de formation, pour arriver à un objectif d'apprentissage.

Les gens qui entraient dans la formation n'étaient pas garantis d'avoir un travail, un métier à l'arrivée. Ce n'était pas l'objectif du stage. Chacun pouvait dire quelles étaient les difficultés, les pratiques, et quelles aides elles souhaitaient recevoir de notre part. La formation aidait des gens qui accompagnaient de manière informelle, mais qui le faisaient de manière spontanée. Dans ces formations, des gens prenaient la parole ou intervenaient pour témoigner de leur vécu. Il y avait des prises de conscience dans la salle de la part des personnes présentes. J'ai été surprise de voir des personnes qui prenaient conscience d'une situation de handicap pendant la formation. La personne disait « *je suis en situation de handicap* ». C'était plus facile pour entourer les personnes dans un petit groupe. Ce n'était pas négatif. Mais tout d'un coup, il y avait la prise de conscience que l'on pouvait se faire aider autrement.

Lorsque l'on prend ce rôle d'être aidant, d'être pair aidant, et d'accompagner les autres, on change ses propres attitudes, ses propres pratiques. Comme on doit les expliquer, on les analyse. En les analysant, on peut se dire qu'il y a peut-être d'autres façons de faire. Il y a des effets positifs. Il y a des effets positifs sur le propre pouvoir d'agir, son rôle, sa place dans la société. Tout d'un coup, on devient un aidant, on n'est pas juste un aidé.

Céline Vauvarin, Responsable régionale Normandie chez FEPEM



... Anne-Marie Desmottes, présidente de l'association ADSM SURDI 50.

Je reçois et j'accompagne des personnes qui viennent à l'association. Ce n'est pas facile d'écouter le vécu difficile des personnes car il nous renvoie à notre propre vécu. Il faut que je maîtrise mes émotions sans paraître indifférente. Il faut que j'aie une bonne connaissance des aides techniques, des aides humaines, des prises en charge. Tout cela est très encourageant, c'est la première fois que l'on écoute. « Vous me comprenez, car vous vivez la même chose. J'ai enfin compris mon audiogramme, vous me redonnez de l'espoir ».

Lors du stage avec Céline, j'ai entendu pour la première fois le mot pair-aidance. Cela a été une révélation. Au début de ma malentendance, j'ai eu la chance de rencontrer un pair qui m'a accompagné dans mon parcours de combattant. J'ai été pair-émulée. Cela m'a donné envie de le faire à mon tour. D'ailleurs, toutes les associations ici font de la pair-aidance.

Toutefois notre vécu ne fait pas de nous un pair-aidant efficace. J'ai fait des bêtises en allant trop vite. Par exemple, en recevant une jeune femme de 20 ans avec un implant cochléaire. Elle ne voulait plus l'utiliser. Elle me dit « je n'en peux plus, je vais remettre une aide auditive classique comme avant ». Je lui ai dit que



Anne-Marie Desmottes, présidente de l'association ADSM SURDI 50

ce n'était pas possible, car l'oreille est morte. Elle ne le savait pas. Vous imaginez le choc ?

Il s'agit de prendre conscience sur la nécessité de former en interne les personnes qui souhaitent faire de l'accompagnement. Ils deviennent des experts du handicap qu'ils portent. Il faut voir quel est le problème rencontré. Et il faut voir qui est performant sur ce problème, quelle que soit la pathologie.

Conclusion

On attire l'attention sur le fait que si l'on souhaite monter de la pair-aidance, c'est un choix politique. On peut décider qu'on désigne quelqu'un mais on peut également penser souplesse, et la possibilité de produire des relations de pairs qui ont des effets bénéfiques.

Il faut insister sur la qualité particulière de la relation entre pairs, sur cette intimité, cette confiance, ce sentiment d'égalité.

À partir de la table ronde ; « Le rôle des pairs et des associations de malentendants, dans le mieux être au quotidien »

Je m'abonne à 6 millions de malentendants

Option choisie

Abonnement annuel à tarif réduit, soit 4 numéros : 15 €
Abonnement annuel plein tarif, soit 4 numéros : 28 €

Pour bénéficier de l'**abonnement à tarif réduit**, vous devez vous abonner par l'intermédiaire d'une association ou section dont l'adresse se trouve au dos de ce magazine. Elle vous indiquera le montant de l'adhésion à ajouter.

Pour l'**abonnement plein tarif**, vous pouvez envoyer votre chèque directement :

- soit à l'ordre du Bucodes SurdiFrance, à Claude VAJDA : 32, avenue Jean Jaurès - 69007 Lyon.
Renseignements à abonnement6MM@surdifrance.org
- soit à l'ordre de l'ARDDDS, à ARDDDS - Boîte 82, MVAC du XX^e - 18-20, rue Ramus - 75020 Paris.
Renseignements à contact@ardds.org

Nom, prénom ou raison sociale :
.....
Adresse :
.....
Ville :
Code postal : [][][][][][]
Pays :
Mail :
Date de naissance : [][][][][][][][][][][]
Nom de l'association :

Comment financer ses appareils auditifs

Lors du Congrès du Bucodes SurdiFrance « Ensemble pour mieux s'Entendre », Jeanne Guigo est revenue sur le financement des appareils auditifs.

Depuis le 1^{er} janvier 2019 les aides auditives sont réparties en deux classes : classe 1, dite « 100 % santé » et classe 2.

Bases de remboursements et montants des remboursements

Personnes de 20 ans et plus ne souffrant pas de cécité et bénéficiant du 100 %

Date	1 appareil	2 appareils
Au 1/01/2019	300	600
Au 1/01/2020	350	700
Au 1/01/2021	400	800

Personnes de 20 ans et plus ne souffrant pas de cécité, n'ayant pas le 100 %

Les sommes remboursées sont égales à 60 % des montants précédents

Date	1 appareil	2 appareils
Au 1/01/2019	180	360
Au 1/01/2020	210	420
Au 1/01/2021	240	480

Personnes de moins de 20 ans ou personne souffrant de cécité

Depuis le 1/01/2019

- La base de remboursement est de 1400 € pour un appareil, 2800 € pour les deux appareils.
- Le remboursement, pour ceux qui ne bénéficient pas du 100 % est de 840 € pour un appareil, 1680 € pour les deux.

Personnes bénéficiant de la CMU

- L'audioprothésiste doit proposer des appareils auditifs de classe 1 au prix maximum de 800 € l'appareil. Ce prix comprend l'embout, les premières piles, l'adaptation et le suivi.
- Si la prescription porte sur des appareils stéréophoniques, le prix est multiplié par deux, soit 1600 € maxi.
- L'audioprothésiste est payé directement par la Caisse d'Assurance Maladie et la mutuelle.

Les complémentaires santé

Mutuelles et autres organismes

Le montant de la prestation servie par sa complémentaire santé dépend de la caisse, et du contrat.

Le minimum à verser pour les contrats « responsables » est la différence entre la base de remboursement de l'assurance maladie et le montant remboursé.

Les complémentaires santé

Par exemple pour 2019, pour un remboursement à 60 % ce minimum est de $300 - 180 = 120$ €.

- Pour 2020 ce minimum sera de 140 €.
- De nombreux contrats prévoient des prestations plus élevées : il faut se renseigner près de sa caisse.
- À partir du 1/01/2021 le total Assurance Maladie et complémentaire santé (pour les contrats « responsables », la grande majorité) devra être au moins égal à 950 €, le prix des appareils de classe 1.
- Mais les négociations sont en cours...

La Prestation de Compensation du Handicap ou PCH

Selon l'étude de la CNAM sur le marché des audioprothèses en 2015, 96,33 % des audioprothèses commercialisées en France étaient des prothèses de classe D toutes tranches d'âge confondues pour les personnes appareillées.

Ce sont donc les tarifs correspondant à cette ancienne classe de prothèses qui sont appliqués pour les demandes de PCH depuis la mise en place du reste à charge 0.

- Elle est attribuée par les Maisons Départementales des Personnes Handicapées ou MDPH.
- Les personnes doivent y déposer un dossier.
- Elle est soumise à deux conditions : de handicap et d'âge.

PCH : conditions de handicap

- Il faut présenter **une difficulté absolue**, ou bien **deux difficultés graves** dans la réalisation d'activités inscrites dans une liste.
- Pour les déficients auditifs ces difficultés sont de l'ordre de la **communication**, et deux des difficultés citées les concernent :
 - entendre (percevoir les sons et comprendre)
 - utiliser les appareils et techniques de communications (dont le téléphone).

Pour évaluer le handicap on calcule la perte selon l'**audiogramme réalisé sans appareillage**.

Appareillage

- Normalement on considère que :
 - Si la perte auditive moyenne* est supérieure à 70 décibels, il y a **difficulté absolue à entendre**.
 - Si la perte auditive est inférieure ou égale à 70 décibels, il faut prouver que l'on a **deux difficultés graves**: entendre et utiliser les appareils de communication, notamment le téléphone.

Dans ce dernier cas les appréciations diffèrent d'une MDPH à l'autre.

*Moyenne calculée selon la règle du BIAPH

Mercredi 26 février 2020 le Sénat a définitivement adopté, à l'unanimité, la proposition de loi visant à améliorer l'accès à la prestation de compensation du handicap (PCH). Le texte adopté prévoit notamment :

- de supprimer la barrière d'âge de 75 ans au-delà de laquelle il n'est plus possible de demander à bénéficier de la PCH (article 1^{er}) ;
- de simplifier les conditions d'attribution de la PCH (article 3) en :
 - accordant, quand c'est possible, la prestation à vie ;
 - facilitant les démarches administratives des bénéficiaires.

- Pour une première demande de PCH il faut avoir moins de 60 ans ou avoir un emploi au moment de la demande.
- Si vous avez 60 ans ou plus et ne travaillez pas, et moins de 75 ans, il faut prouver qu'il y avait perte auditive avant 60 ans.

PCH: les montants de l'aide

- Selon la MDPH du Morbihan les aides sont maintenant les mêmes quelque soit la classe de l'appareil. Elles diffèrent selon le niveau de surdité :
- Perte auditive < = 70 dB : 399,42€
- Perte auditive > 70 dB : 599,13€
- Ces montants s'entendent PCH + Caisse d'Assurance Maladie.

Donc en 2020, pour une perte < 70 dB avec un remboursement de 210 € par l'Assurance Maladie, le montant réel de la PCH est 89,42 €.

Si la perte est > 70 db le montant est de 289,13 €
Ces montants sont donnés pour un appareil.

Les aides pour les actifs

Les personnes qui ont un emploi et ont la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) peuvent solliciter une aide pour l'achat d'appareils auditifs.

- Pour les salariés du privé et les indépendants, l'aide est servie, selon l'entreprise, par l'AGEFIPH ou par un autre organisme comme OETH, parfois par l'entreprise elle-même.

Le dossier est à demander à la MDPH, à la médecine du travail, à l'ANPE ou à Cap Emploi.

- Pour les salariés de la fonction publique il faut s'adresser au FIPHFP.

Il faut s'adresser au responsable de son service ou à la médecine du travail.

Les autres financements

- Le Fond Départemental de Compensation
- Les prestations complémentaires de la Caisse d'Assurance Maladie
- Les prestations complémentaires des Complémentaires Santé
- Les services sociaux des caisses de retraite.

Toutes ces aides sont servies sous conditions de ressources.

Le Fond départemental de Compensation

Il est financé par les conseils départementaux ; il n'existe pas dans tous les départements.

S'adresser à la MDPH ou au CCAS de sa commune.

Assurance Maladie, Complémentaire santé, Caisse de retraite

S'adresser à chaque organisme que l'on désire solliciter pour demander le dossier. Certaines MDPH se chargent de cette démarche.

Chaque organisme a ses critères de revenus. On peut être refusé à l'Assurance Maladie (plafond de revenus très bas) et obtenir une aide de sa Caisse de retraite.

On peut solliciter la caisse de retraite même si on est en activité.

S'agissant de la prise en charge des frais courant, le forfait entretien et réparations peut être appliqué mais en seront ôtées les sommes correspondantes aux remboursements des piles par l'Assurance Maladie selon les modalités de calcul présentées dans le tableau ci-dessous. ■

Code LPPR	Tarif LPPR par paquet	Nombre de paquets annuels max pris en charge LPPR	Montant max. perçu au titre de la LPPR si PEC à 60%	Code PCH et libellé à prendre en compte	Tarif PCH	Montant attribuable en PCH charges spécifiques si PEC LPPR à 60%
2356882	1,5 €	10	9 €	2340119 Audioprothèse entretien et réparations	73,18 €	64,18 €
2356907	1,5 €	7	6,3 €			66,88 €
2332976	1,5 €	5	4,5 €			68,68 €
2317149	1,5 €	3	2,7 €			70,48 €

Travail psychologique et psychiatrique

Un champ de travail psychologique et psychiatrique a été ouvert il y a très longtemps et il s'est développé ces dix dernières années autour de la perte de l'audition chez les personnes devenues sourdes.

Mise en évidence de la souffrance psychique

La première étude a été réalisée en 2010 par l'Union Nationale pour l'Insertion Sociale des Déficiants Auditifs (UNISDA) sous l'impulsion de Monsieur Jean-Louis Bosc. Il y a eu une deuxième étude plus récente par l'INPS, sous la direction de Madame Audrey Sitbon. Elle a consacré un chapitre entier à la santé mentale.

Ces études ont permis de mettre en évidence et de combattre certaines idées reçues.

L'objet de ces études était d'évaluer l'état de la santé psychique de la population devenue sourde qui souffre d'acouphènes, d'hyperacousie. Près de la moitié des sujets se déclarait en situation de souffrance psychique, les données des deux études sont concordantes sur ce point. Au sujet des acouphènes et de l'hyperacousie associée à la perte auditive, il a été mis en évidence que c'était un facteur aggravant de la souffrance. 21 % des sujets ont déclaré avoir pensé au suicide dans les douze derniers mois. Cela en fait un problème de santé publique. Ces études ont permis de mettre en évidence et de combattre certaines idées reçues.

La perte auditive prend un caractère plus douloureux si elle survient au milieu de la vie active. La profondeur de la perte auditive est souvent dite comme liée à la souffrance psychique. Mais les patients qui ont une perte légère ont aussi des souffrances psychiques.

Travail psychique

De façon générale, la survenue de la surdité met à rude épreuve les capacités défensives d'un individu. Le sujet subit l'épreuve d'une angoisse qui remobilise ses représentations et ses certitudes. Il est amené à travailler sur l'intervention d'une faille dans son chemin de vie avec laquelle il doit apprendre à avancer autrement.

Il est amené à travailler sur l'intervention d'une faille dans son chemin de vie avec laquelle il doit apprendre à avancer autrement.

Un travail psychique va être nécessaire pour essayer d'intégrer, à défaut d'accepter cette perte. La dépression peut impliquer un chemin de remobilisation nécessaire. C'est un réaménagement psychique que le patient va devoir puiser dans ses ressources internes.

C'est pour cela qu'on parle de mouvement dépressif réactionnel ; puis ce peut être une réaction avec l'arrivée brutale ou progressive de la surdité qui va amener un état de sidération. Ça donne l'impression que l'on ne ressent rien. Cela va intervenir la dépression comme dans le deuil, qui n'est pas pathologique en soi, mais elle est nécessaire pour intégrer une dynamique, intégrer la perte et le réaménagement psychique. C'est un moment de fragilité, d'autant plus si elle entre en résonance avec une problématique personnelle du sujet. Cela vient solliciter l'angoisse de castration, c'est l'idée d'un manque.

Le sujet devenu sourd se retrouve dans un vide de repères sonores et symboliques, dans un entre-deux mondes où il ne trouve pas sa place

Le sujet devenu sourd se retrouve dans un vide de repères sonores et symboliques, dans un entre-deux mondes où il ne trouve pas sa place. Nous avons tous besoin d'appartenir. C'est comme un face-à-face anxieux avec soi-même et cela peut mener à des idées suicidaires.

L'image laissée de soi trouvait écho dans le rejet de l'entourage. Lorsque la surdité s'aggrave et que les stratégies de compensation ne sont plus opérantes, la confrontation au handicap peut avoir des conséquences dramatiques avec parfois des décompensations dépressives majeures.

L'image laissée de soi trouvait écho dans le rejet de l'entourage

Il est possible de travailler sur ces risques par un travail sur les tensions psychiques qui surviennent au moment des étapes d'aggravation. On retrouve parfois une configuration de soumission passive face à un certain nombre de tensions professionnelles, familiales qui finissent par constituer un état d'épuisement psychologique avec le sentiment de culpabilité de ne pas y arriver. Le sujet se trouve dans la nécessité psychologique de couper avec le monde extérieur comme seul mode de réponse possible.

Dans le cas du sujet névrosé, la dépression sera un passage nécessaire à ces modifications des représentations psychiques. Il y a des personnes qui ont des troubles psychotiques. Il est parfois proposé un antidépresseur pour parer à l'effondrement psychique.

Après une période d'angoisse majeure, il y a également la rupture de contact avec le monde extérieur

Dans des troubles psychotiques, la perte de l'audition installée n'engendre que rarement une dépression, car elle rentre dans un processus de dépersonnalisation et de morcellement cherchant un sens délirant.

Là, il s'agit plus de faire un travail de contenants psychiques et de délimitation par le cadre d'une effervescence de persécution venant de l'intérieur du corps en associant avec un traitement neuroleptique.

Après une période d'angoisse majeure, il y a également la rupture de contact avec le monde extérieur qui plonge le sujet dans un état de sidération anxieuse ; un long travail de réappropriation de ses perceptions, de son image corporelle et de son histoire sera nécessaire et devra parfois être accompagné sur le plan psychothérapeutique.

Dans les cas de surdité brusque bilatérale qui surviennent au cours d'épisodes pathologiques, c'est-à-dire dont l'étiologie reste inconnue, la sidération va être brutale, totale et irréversible.



Le travail de deuil et d'intégration va être rude pour élaborer le projet de réhabilitation par un implant cochléaire ou une prothèse auditive. Cela va être problématisé par le caractère irrationnel de cette perte. Il y a des sentiments d'injustice et de préjugés qui sont souvent exacerbés. Le deuil de l'image passée va être à élaborer au cours d'une surdité progressive anxiogène par son caractère aléatoire et incontrôlable.

La perte auditive est un tabou sociétal, car c'est le miroir de l'angoisse de castration.

La personne devenue sourde est vécue comme une gêne pour l'autre, car elle renvoie sa propre difficulté de faire face à l'image projective d'une atteinte corporelle qui renvoie au vieillissement et à la fin de vie.

L'objet voix indispensable du lien à l'autre, la personne devenue sourde ressent un sentiment aigu de solitude ; une solitude qui renvoie à une perte réelle. Dans un problème de couple qui ne s'entendait pas avant la surdité, la surdité est venue mettre une cause réelle au malentendu.

La surdité est particulièrement impactante chez les sujets. La voix est un objet de communication, mais c'est aussi un objet investi libidinalement. La voix est une source de réassurance à travers le sentiment d'être présent au monde et aux autres.

Du déni à l'intériorisation du réel de cette perte de l'audition, jusqu'aux transformations nécessaires et acceptées, le chemin nécessitera un étayage pour aider la personne devenue sourde à se réapproprier sa place de sujet dans son histoire, susceptible d'être entendu dans toute sa singularité.

... Maladie de Ménière, troubles anxieux

Nous avons remarqué que les troubles de l'équilibre et les plaintes d'étourdissement sont associés à des niveaux élevés d'anxiété. La prévalence des diagnostics des troubles anxieux chez les patients avec les troubles de l'équilibre est beaucoup plus élevée que dans les populations générales. Des rapports d'étourdissement sont corrélés au rapport d'anxiété dans les enquêtes communautaires auprès des personnes en âge de travailler et des personnes de plus de 60 ans.

Sur le plan psychique, les troubles anxieux sont des troubles extrêmement communs qui ont montré une caractéristique qui est l'hyperventilation. Quand on est anxieux, on a le sentiment d'avoir du mal à respirer, qui peut aller jusqu'à la crise de panique. Il y a des caractéristiques très précises comme l'hyperventilation qui va générer une baisse du CO₂ et une alcalose respiratoire, une vasoconstriction et une diminution de l'approvisionnement en oxygène de certaines régions du cerveau, notamment des symptômes importants, des symptômes centraux. Dans une attaque de panique, vous avez des vertiges, des étourdissements, une vision brouillée, l'impression d'avoir le souffle coupé. Il y a d'autres symptômes périphériques qui traduisent une légère réduction de l'oxygène au niveau du corps, des palpitations, le cœur qui s'accélère, des sensations d'engourdissement et de picotements dans les extrémités...

C'est ce que l'on appelle la spirale de la peur. Un vertige va entraîner la peur de la crise. La peur de la crise de Ménière va entraîner un vertige qui va entraîner une crise. On ne sait plus ce qui est du vertige, on ne sait plus si c'est du vertige anxieux. C'est très important qu'il y ait une prise en charge psychologique quand il y a une maladie de Ménière. Cela permet d'enlever une des dimensions déclenchantes. La prise en charge psychothérapeutique dans la diachronie du patient se fait dans la temporalité de la vie du patient depuis l'enfance et dans la diachronie de l'histoire de la symptomatologie de Ménière.

C'est ce que l'on appelle la spirale de la peur

Est à l'étude une mesure de l'anxiété comme état général ou ponctuel au moment de la déclaration des crises de Ménière. Pour les acouphènes également, il y a des thérapies cognitives qui existent déjà, mais qui sont en perfectionnement. Elles sont en cours d'application et entraînent des recherches scientifiques. Pour conclure, la perte de l'audition entraîne une modification de la vision de soi, du monde et du futur. La psychothérapie, qu'elle soit de soutien, analytique ou cognitive est un apport essentiel lorsque se présente une souffrance psychique qui bouleverse la vie du sujet devenant ou devenu-sourd.

Questions du public

Est-ce que vous pensez indispensable que les psychologues ou les psychothérapeutes aient une connaissance minimale de la perte de l'audition pour accompagner une personne en grande souffrance psychologique?

Il y a quand même de l'expérience à avoir. Avec l'expérience, nous avons une acuité différente de la façon dont peut être intégré le vécu de la surdité dans l'histoire du patient pour ne pas en faire une interprétation comme une autre. C'est de l'ordre de l'expérience.

Ne faudrait-il pas insister pour que le devenu sourd pense en priorité à faire le deuil de l'audition?

« Insister », c'est-à-dire? C'est un chemin qui nécessite que le thérapeute suive le chemin de la personne qui est en souffrance. C'est ce que l'on appelle le tact, en psychothérapie. On ne va pas dire: « Oubliez, c'est fini. Vous ne serez plus jamais comme avant ». On va s'adapter aux personnes. Il y a des cas où c'est simple. Et il y a d'autres cas où c'est brutal et il faut y aller doucement. Mais évidemment, il y a quelque chose qui ne sera plus comme avant. La temporalité et le tact sont deux choses très importantes en psychothérapie. Sinon, on fait du coaching.

Il devait y avoir un annuaire des psychologues par territoire. Est-il publié?

Il y en a un. Tous les psychologues sont répertoriés à l'ARS. Vous pouvez nous retrouver sur l'agence régionale de santé. Des psychologues qui connaîtraient la surdité, je ne pense pas qu'ils sont répertoriés d'une manière ou d'une autre.

La déficience auditive est-elle un amplificateur ou la cause des troubles?

Il y a des personnes qui vivaient avec cela, mais qui n'avaient pas conscience de la fragilité des fondations. La surdité va peut-être être un des compensateurs. Cela va dépendre si le sujet est déjà déprimé ou si ce sont des personnes qui sont dans le contrôle. Dans les acouphènes et l'hyperacousie, il y a quelque chose qui va l'amplifier parce que la personne a une typologie obsessionnelle de contrôle. Quand il lui arrive quelque chose d'extérieur, la personne ne va pas pouvoir l'intégrer et va en faire une obsession.

Quel est l'accompagnement à mettre en place pour une personne qui est entrée dans le processus d'isolement sociale et de démission vis-à-vis de la perte de communication?

Il faut qu'il y ait une évaluation. Cette personne doit venir consulter un spécialiste. Ça témoigne d'une perte d'élan vital. Il faut consulter et faire une évaluation. Soit c'est quelqu'un qui aura besoin d'un suivi psychologique ou alors, un suivi psychiatrique médicamenteux. Il faut venir et faire une évaluation. Cette personne ne peut pas rester isolée.

■ D'après l'intervention de Madame Ursula Renard.
u.renard@ghu-paris.fr

Dire ouïe

Virginie Pesin, trentenaire, entendante, membre du conseil d'administration d'Oreille et Vie, souhaite nous faire découvrir sa profession méconnue et son projet libéral.

Il s'agit du métier de « Professeur spécialisé CAPEJS », diplômé d'État du Ministère de la Santé et des Solidarités.

C'est en 1983 que, le diplôme de professeur chargé de la rééducation des déficients auditifs, devient le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds (enseignement scolaire et enseignement de la parole, du langage oral, de l'audition). La maitrise en Master MEEF « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation » a eu lieu en 2013. C'est dans l'unique Centre National de Formation des Enseignants intervenant auprès des jeunes Déficients Sensoriels que les futurs professeurs sont formés chaque année à Chambéry.

Diplômée en 2012, salariée d'un Centre Médico-Social dans les Hauts-de-France (qu'elle a tout d'abord intégré en 2007 comme Codeuse LPC), Virginie Pesin se lance le défi du libéral lors de son arrivée en Bretagne en 2017, pour proposer ses compétences spécialisées à domicile :

« Le domicile permet de suivre le port des appareils et les habitudes de vie du bénéficiaire malentendant. C'est un lieu authentique, non insonorisé contrairement aux cabines des Centres. Le travail d'audition prend donc tout son sens. Cet environnement est propice pour développer des stratégies d'écoute dans la gêne sonore, pour adapter toujours plus les exercices auditifs. Il permet à l'éducation auditive, à l'apprentissage/perfectionnement/ développement de la parole et

du langage oral naturellement chez les tout-petits et jeunes. La rééducation de l'oreille, appareillée ou implantée, progresse plus rapidement. »

« Suivre à domicile c'est aussi plus rassurant pour les personnes qui viennent d'apprendre leur surdité, viennent d'être appareillées ou implantées, ou pour les familles dont l'enfant a été diagnostiqué malentendant ou autres... Elles ont toutes besoin d'être écoutées et orientées. L'accompagnement est toujours porteur de bienveillance ».

La pédagogie adaptée fait également partie de mes missions.

« La pédagogie adaptée fait également partie de mes missions. La formation au CNFEDS n'est pas que dédiée à la surdité, nous sommes également formés aux Troubles Sévères du Langage et des Apprentissages, à l'Autisme et Troubles envahissants du Développement... Mon expérience professionnelle m'a permis d'exercer auprès de ces jeunes publics et de développer toujours plus de compétences.

« Le domicile permet aux élèves d'avoir, des séances d'apprentissage/de perfectionnement, des cours ou du soutien pédagogique individualisés, adaptés à leur besoin particulier, à leur mode de communication (oral, LSF, oral LPC, PECS*...), adaptés à leur rythme et sans incidence sur leur journée d'école (hors rythme scolaire) ».

Virginie Pesin se déplace dans tout le Morbihan, dans le Sud du Finistère. Elle s'adapte à tous les âges, à tous les modes de communication, à toutes demandes d'accompagnement qu'il soit scolaire, éducatif ou rééducatif. Pour une meilleure prise en charge, elle se met directement en lien avec tous les professionnels paramédicaux et/ou pédagogiques gravitant autour de la personne. Le travail d'équipe, même en libéral, est primordial.

Retrouvez-la sur sa page Facebook Dire Ouïe, ou écrivez-lui à l'adresse direouie@gmail.com

■ Nelly Sebti

* LSF = Langue des Signes Française

*LPC = Langue française Parlée Complétée

*PECS = Communication par échange d'images



Joyeux acouniverphène!

Le cliquetis de mes clés
Le clic-clac de la serrure
La poignée qui gémit
La porte qui claque
Le frottement d'un tiroir qui se ferme
Le plancher qui grince
Une fenêtre qui tape
Une chaise qu'on tire sur le carrelage
Le froissement du papier de la page d'un journal qu'on tourne
Le claquement de tes pantoufles dans l'escalier
Le bruit d'un baiser sur tes lèvres
Le bourdonnement d'une mouche
Le vrombissement d'un moustique
Le ronronnement du chat
Le clappement de sa langue
Le craquement d'un tissu sous ses griffes
Une mésange qui zinzinule, un merle qui jase ou un moineau qui pépie
Le frottement de ta robe
Le son de ta voix
La bouilloire qui siffle
Le chuintement de ce qui mijote
Le glouglou du nectar versé dans nos verres
Le pétilllement des bulles
Le tintement de nos flûtes
Le papier cadeau que je déchire
Un soupir de bien-être
De tout cela, je n'entends que le silence de ton sourire.

■ Philippe et dessin de Joachim

La lecture labiale

La lecture labiale consiste à identifier, par l'observation des mouvements de la bouche d'une personne, les sons qu'elle prononce. En effet, pour prononcer un son précis, la bouche doit avoir une forme particulière (ouverture de la bouche, position de la langue, provenance du son, etc). Les voyelles sont directement identifiables sur les lèvres. L'identification des consonnes est plus complexe (position de la langue, émission du souffle). Certaines consonnes n'ont pas d'image labiale, telles que le C, G, K, R.

Pour apprendre la lecture labiale, on commence par identifier les voyelles ; A, O, U, I, é, è,

Puis on associe une voyelle à une consonne : pa, pi, po etc. Certaines consonnes ont la même image labiale ; ce sont des sosies labiaux : Pa = Ma = Ba. Donc papa = maman = baba mais également pépé = mémé = bébé. Le malentendant doit donc se servir du contexte pour identifier le mot, c'est la raison pour laquelle il est plus facile de comprendre des phrases entières que des mots isolés.

D'autres sons ont la même image labiale :

- groupe P = p, b, m
- groupe F = f, v
- groupe T = t, d, n
- groupe S = s, z
- Certains sons sont invisibles : k, g, r

La lecture labiale n'est pas un jeu de devinettes : « lire sur les lèvres » est une méthode qui s'apprend avec un orthophoniste et qui fait appel à la suppléance mentale.

Elle s'apprend surtout spontanément chaque jour sans s'en rendre compte. Un malentendant maîtrise naturellement la lecture labiale, surtout s'il est devenu sourd progressivement ou seulement malentendant depuis longtemps. La lecture labiale seule permet de comprendre environ 30 % des mots. L'intérêt pour le malentendant est surtout de pouvoir communiquer dans un lieu bruyant mais également d'avoir des indices supplémentaires quand il hésite entre deux mots. Le fait de pouvoir lire sur les lèvres va donc nettement améliorer sa compréhension de la parole.

Les séances de lecture labiale avec une orthophoniste sont remboursées sur prescription médicale justifiée. *Voir fiche pratique 18* ■

Prise en charge des séances de lecture labiale

La première étape est la prescription médicale d'un ORL ou du médecin traitant d'un « bilan orthophonique avec rééducation si nécessaire ».

C'est le bilan de la communication et du langage dans le cadre des handicaps moteur, sensoriel et/ou des déficiences intellectuelles, des paralysies cérébrales, des troubles du spectre de l'autisme, des maladies génétiques et de la surdité.

Au cours de ce bilan (AMO 40), l'orthophoniste définit alors les besoins de la personne et les axes de la rééducation.

Au terme du bilan, l'orthophoniste demande :

La réadaptation à la communication dans les surdités acquises appareillées et/ou éducation à la pratique de la lecture labiale.

- Soit 30 séances renouvelables par 20, pour « apprentissage de la lecture labiale » (AMO 12)
- Soit 50 séances renouvelables par 50, pour « maintien de la communication dans les surdités appareillées ou non, y compris en cas d'implantation cochléaire » (AMO 15,4)

Les séances sont remboursées à 60 % par la Sécurité sociale, à 100 % si le patient a une mutuelle. Elles durent en général 30 minutes.

Les tarifs de ces actes sont fixes :

1 AMO 40	100,00 euros
1 AMO 12	30,00 euros
1 AMO 15,4	38,50 euros

AMO : Assurance Maladie Obligatoire.

C'est le système de cotation de la Sécurité sociale, des actes médicaux et paramédicaux

La lecture labiale peut aussi être pratiquée en association

- Voir l'article du **6 millions de malentendants** 28 de janvier 2018 pages 6 et 7
- Vous retrouverez l'annonce des stages de lecture labiale de l'ARDDDS, qui se tiendront en Bretagne en août prochain, dans le numéro 36 de janvier 2020.

Il existe aussi des DVD et des sites d'apprentissage de la lecture labiale, afin de s'entraîner chez soi (Labia, Gerip...)

Les B.A.-Ba fiches

Une agence d'emploi pas ordinaire

À Clermont Ferrand, la section ARDDS Malentendants 63 a découvert cette agence d'emploi dédiée exclusivement aux personnes en situation de handicap de la région Auvergne-Rhône-Alpes.



INSER'ADIS est composée d'une équipe de six personnes: quatre chargées d'insertion, une technicienne de paie et une responsable.

Faire rimer Intérim et Handicap

C'est le pari qu'INSER'ADIS, Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion, a fait il y a plus de dix ans lors de l'ouverture de son agence.

Son objectif? Permettre à des personnes en situation de handicap de rebondir professionnellement grâce à des missions de travail temporaire en entreprises classiques, sans aménagement de poste.

Les parcours atypiques, les CV non linéaires sont le quotidien des chargées d'insertion. Grâce à une expertise réalisée en amont, l'équipe d'INSER'ADIS propose

à ses clients le bon intérimaire au bon poste et obtient ainsi le très beau score de 97 % de réussite.

« Notre force, c'est aussi de valoriser le potentiel de nos intérimaires sur poste de travail, leur donner une visibilité. »

L'accompagnement réalisé pendant et en dehors des missions permet d'apporter un réel soutien et ainsi favoriser la résilience.

Une année 2019 riche en émotions!

Avec l'obtention de trois trophées*, l'année 2019 aura permis de valoriser l'engagement d'INSER'ADIS au quotidien pour les personnes en situation de handicap.

Nouvelle année, nouvelle agence!

Après plus de dix ans à œuvrer pour l'emploi des personnes en situation de handicap sur le Puy de Dôme et le bassin de Vichy, INSER'ADIS est fière d'annoncer l'ouverture de son antenne située à l'ATRIUM de Vichy.

En 2019, Le handicap auditif concernait 6 % des personnes accompagnées par INSER'ADIS ■

INSER'ADIS,	04.73.23.30.28
1-3 rue Képler - 63100 Clermont-Ferrand	
ATRIUM,	04.63.01.10.35
37 avenue de Gramont - 03200 Vichy	

Témoignage de Madame R-B, ancienne intérimaire d'INSER'ADIS

« 2016, année de la re-confiance.

La re-confiance car en tant que travailleur handicapé en recherche d'emploi à cette période, je n'avais rencontré que des personnes dites d'accompagnement aux personnes en situation de handicap. Ce qui a compliqué ma recherche d'emploi.

Je me suis alors inscrite sur le site d'INSER'ADIS que je ne connaissais pourtant pas et aussitôt j'ai reçu un appel de leur part, un rendez-vous rapide, un entretien très intéressant et surtout des propositions d'emplois temporaires totalement ciblées à mon profil.

L'accompagnement (le vrai), l'investissement, l'atten-

tion, les conseils personnalisés, les recommandations, le soutien, la disponibilité... tout ce dont une personne en situation de handicap en recherche d'emploi rêve de trouver. Cette période de recherche d'emploi s'est transformée en parcours d'enrichissement et non plus de combattant. Mon handicap, auditif, était compris, et toutes les propositions étaient adaptées.

Aujourd'hui, grâce à INSER'ADIS, qui m'a aidé avec tellement d'encouragement et de confiance, j'ai un emploi stable. Et je souhaite à tous ceux qui sont ou seront dans ma situation de savoir qu'avec eux, le handicap est une force partagée avec chaque collaborateur de l'agence.

Un passage valorisant, enrichissant, motivant et stimulant grâce à INSER'ADIS. » ■

*Trophée des Entreprises 2019- Puy de Dôme - Catégorie Handi Responsable - Remis par le Monde des Entreprises, en Février 19
Trophée RSE 2019 - France - L'Intérim en Action - FAF TT- Catégorie TPE/ PME - Remis par l'Agefiph à Paris, en Mars 19 - Trophée ESS 2019 - Auvergne - CRESS et Mag2 - Catégorie Emploi - Remis par la Direccte Auvergne en Avril 19.

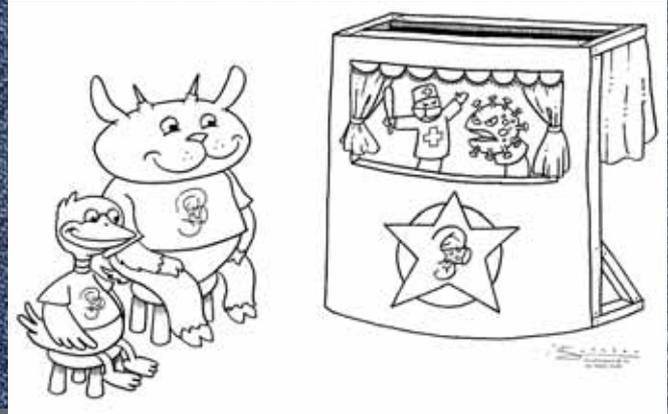
POUR PASSER LE TEMPS, quand on est confiné!

Romain a créé une page Facebook et Mauro Ceballos a fait les dessins.
Ils en ont offert à SurdiKids.

Tu peux raconter ce que tu vois, ce que tu comprends. En allant sur Facebook, tu pourras les imprimer pour les colorier.

Ensuite, tu pourras les photographier et leur envoyer. La rédaction de **6 millions de malentendants** aimerait aussi en recevoir!
Qu'en dis-tu?

<https://www.facebook.com/confinartbdx/>



S. Ceballos
Dessiné en 2011

ConfinArt, des parents aident les parents

6 millions de malentendants a été interpellé par un adhérent malentendant du Sud-ouest qui a créé une page Facebook peu banale! Soucieux d'aider les enfants à passer la période du confinement le mieux possible, il propose avec le dessinateur Mauro Ceballos, des dessins à colorier, à télécharger gratuitement.

La situation inédite dans laquelle nous sommes tous plongés depuis le début du confinement et qui doit durer jusqu'au 4 mai pour les enfants, est un moment idéal pour rappeler à quel point il est important de parler de solidarité et d'entraide.

La pair-aidance, ce mot relativement nouveau, est un concept qui existe depuis longtemps. Rapporté au monde des sourds et malentendants, il repose sur l'idée qu'une personne ayant vécu le handicap de la surdité puisse mieux que quiconque entraider une personne ayant la même pathologie. Ainsi, la personne qui a réussi à gérer au mieux sa surdité peut accompagner une autre personne qui n'en est pas au même stade.

Donc voici quelques exemples en dessins à colorier pour vos enfants.

Celui de la couverture montre le petit chat pair-aidant malentendant qui explique aux autres malentendants la situation exceptionnelle que nous vivons tous aujourd'hui.

Nos chers petits doivent comprendre ce qu'est un virus, une pandémie, le confinement et les comportements à adopter.



26

27

Dans le premier dessin, il est question d'une fratrie de petits confinés malentendants qui, en jouant à guignol, tentent d'expliquer ce qu'est un virus. Enfin, l'image de la petite fille qui colorie les dessins montre qu'il est important de bien vivre le confinement, de façon ludique et instructive.

Alors les enfants auront compris l'importance de solliciter l'aide de leurs aînés qui vivent avec le même handicap. Pour se servir de leurs expériences pour progresser et mieux vivre avec la surdité. Ce sont des amis, ils sont là pour les aider, sachez-le!

Ainsi chers parents ou grands-parents, n'hésitez pas à partager la page Facebook ConfinArt ci-dessous. Il s'agit d'une performance artistique gratuite et solidaire qui consiste à offrir deux dessins ludiques et instructifs à vos enfants durant toute la durée du confinement.

<https://www.facebook.com/confinartbdx/>

Partagez, partagez pour qu'un maximum d'enfants puisse en profiter et n'hésitez surtout pas à nous faire parvenir les photos de vos enfants en train de colorier les dessins :

Ils sont notre moteur pour tenir la cadence...

■ Romain Le Gal La Salle et Mauro Ceballos

État des lieux en Russie

sur les implants cochléaires

En France, nous savons que les implants cochléaires permettent aux personnes atteintes de surdité de retrouver l'audition, et que pour cela, l'adaptation est essentielle. Mais qu'en est-il ailleurs? Le bulletin de l'Organisation Mondiale de la Santé fait le point, avec la Docteure Shelly Chadha, qui dirige les activités relatives à la prévention de la surdité et à la perte auditive, pour l'OMS.

Malheureusement, tous ceux qui pourraient bénéficier d'un implant cochléaire ne peuvent pas en obtenir un. La raison la plus évidente est le coût. Il n'existe pas d'implants cochléaires génériques et les quatre principaux fabricants ont maintenu des prix élevés même dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. En Russie, par exemple, un implant cochléaire coûte l'équivalent de deux ans de salaire moyen.

« Il est possible que les prix baissent lorsque de nouveaux fabricants arriveront sur le marché » dit le docteur Chadha, en faisant remarquer que la production nationale en Chine permet d'approvisionner les programmes publics du pays tandis que le Gouvernement fédéral indien envisage de fabriquer des implants cochléaires pour soutenir le programme national de lutte contre la surdité.

Mais, même si le prix des implants cochléaires baisse, cela n'aura probablement pas d'impact sensible sur le coût global de la mise en œuvre de programmes efficaces dans ce domaine et donc sur la disponibilité de ces dispositifs pour les personnes qui en ont besoin.

Ainsi, l'État russe a commencé à soutenir les poses d'implants cochléaires, dont le nombre est passé de deux en 1987 à cent en 2005.

Malgré la récession économique qui sévit depuis 2008, l'État a maintenu son soutien en finançant un millier d'implants cochléaires par an sur le budget fédéral. Il est difficile de déterminer dans quelle mesure ce soutien répond à la demande. Toutefois, selon le Dr George Tavartkiladze, directeur du Centre national de recherche pour l'audiologie et la réadaptation auditive, la demande est actuellement de 30 000 à 35 000 implants par an.

Environ 90 % des implants sont réservés aux enfants. Grandes maternités et centres régionaux d'audiologie sont équipés pour le dépistage de la surdité chez le nouveau-né.

Le Dr Tavartkiladze explique qu'on considère que les enfants ont plus de chances de tirer profit d'un implant cochléaire que les adultes sourds de naissance.

Cependant, les adultes ayant perdu l'audition à cause d'une maladie telle que la méningite ou d'un traumatisme crânien peuvent bénéficier de la pose d'un implant en quelques mois.

Selon le Dr Tavartkiladze, la plupart des implants sont posés dans six établissements fédéraux, dont trois sont situés à Moscou, deux à Saint-Pétersbourg et un en Sibérie.

Dans la plupart des cas, l'État ne finance qu'un seul implant par personne (seuls 10 % des patients environ reçoivent deux implants), ce qui limite les capacités du patient à effectuer les actes de la vie quotidienne. « Le fait d'avoir des implants dans les deux oreilles permet de situer d'où viennent les sons et de bien mieux comprendre le langage parlé dans les environnements bruyants », dit Victoria Mushin, cheffe de Tosha&Co, centre de réadaptation privé pour les enfants porteurs d'implants cochléaires, proche de Moscou.

Il manque actuellement 30 % d'audiologistes dans le pays...

Le fait que l'État fédéral ne finance que la première séance de réadaptation postopératoire est également préoccupant. Dans la région de Moscou, il y a un Centre fédéral de réadaptation, où tous les enfants porteurs d'implants cochléaires peuvent bénéficier gratuitement de deux semaines de réadaptation, mais ce type de service n'existe pas ailleurs.

Actuellement, cinq grands établissements médicaux offrent des services de réadaptation et, une fois encore, ces services sont fortement centralisés, quatre établissements étant à Moscou et un à Saint-Pétersbourg.

Il faut également disposer d'assez de personnel. L'apprentissage de l'audition et du langage parlé nécessite de faire appel à des audithérapeutes, à des psychologues et à des neurologues. « Les technologies de pointe sont extraordinaires mais elles ne peuvent être utilisées qu'avec l'appui d'un personnel correctement formé et motivé », dit Alexander Ivanov, responsable de la réadaptation à l'Association russe des sourds. « Il manque actuellement 30 % d'audiologistes dans le pays, sans parler des autres spécialistes ».

■ La rédaction, à partir du Bulletin de l'Organisation mondiale de la Santé 2019;97:174-175

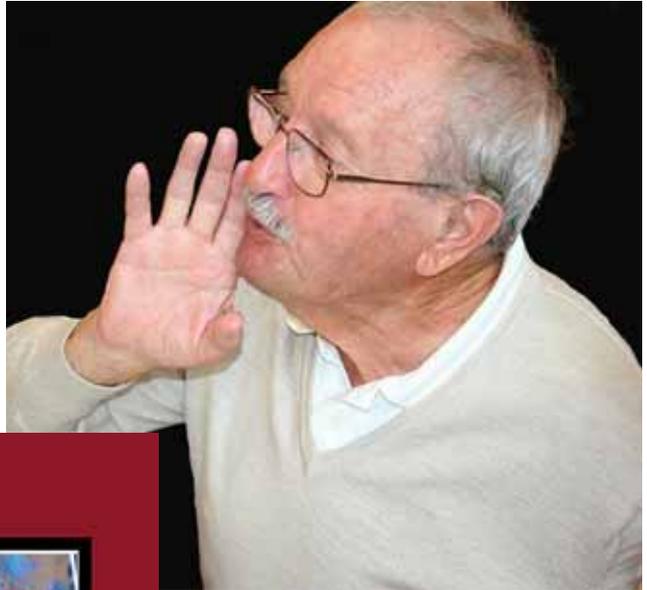
Surdi 84 a perdu son peintre

Notre ami Claude Papin nous a quittés brutalement en mars 2020. Nous n'avons pu lui rendre hommage comme nous l'aurions souhaité, à cause du confinement.

Discret, souriant, toujours attentif à l'autre, il a animé nos séances de dessin/peinture avec beaucoup de bienveillance. Ancien gendarme et autodidacte, il a toujours donné de son temps auprès des autres (atelier Marie Laurencin au CHS de Montfavet, maison de retraite de Morières).

Souffrant d'acouphènes, il s'était réfugié dans la peinture et a fait de nombreuses expositions.

Il nous manquera...



*Il n'y a pas
une manière
de peindre
mais une manière
pour chaque
peintre*

28

29

La recette de l'artiste peintre

- Travailler beaucoup et longue patience pour acquérir un coup de patte personnel.
- Il n'y a pas une manière de peindre mais une manière pour chaque peintre
- Pour obtenir un résultat, il n'y a pas de bon, ni de mauvais moyen, mais celui qui nous convient compte... On le trouve seul!

■ Maripaule Peysson

Les Misérables

Les Misérables? Non, je ne veux pas parler du best-seller de Victor Hugo, mais du premier long métrage de Ladj Ly qui a rencontré un immense succès tant auprès des professionnels que du grand public. C'est lui que notre jury a élu meilleur film sous-titré sorti en 2019.



Les Misérables¹ de Ladj Ly, quel succès : plus de deux millions d'entrées, Prix du jury au 72^e Festival de Cannes, quatre Césars (Meilleur film, Meilleur espoir masculin, Meilleur montage et César du public), une nomination aux 92^e Oscars et aux 77^e Golden Globes, etc. Et j'oubliais : c'est à ce film que notre jury a décerné le **Prix 2020 du meilleur film sous-titré**. Le dernier trophée disponible va lui être envoyé, mais il n'y aura pas de cérémonie car il n'y a plus de budget.

Inspiré par des violences policières filmées par Ladj Ly en 2008, ce film raconte une bavure policière à Montfermeil, dans le 93 : alors qu'une équipe de la BAC (Brigade Anti-Criminalité) se trouve débordée lors d'une interpellation dans une cité, l'un des policiers tire à bout portant au LBD (Lanceur de balles de défense) sur le suspect. Mais un drone a filmé leurs moindres faits et gestes...

Originaire de Montfermeil, Ladj Ly a débuté en réalisant des web-documentaires avec Kourtrajmé, un collectif d'artistes fondé avec ses amis d'enfance. Suite aux émeutes de 2005 déclenchées par la mort de deux jeunes dans un transformateur électrique à Clichy-sous-Bois, il filme son quartier pendant un an et en tire un documentaire, *365 jours à Clichy-Montfermeil*.

Les Misérables raconte un peu sa vie et celle de ses proches, tout y est basé sur des choses vécues. Il ne porte aucun jugement, ce ne sont pas les gentils contre les méchants, ni le contraire ; c'est un film politique et humaniste : il veut montrer le fossé qui sépare la réalité des banlieues de leur image médiatique.

**Mes amis, retenez ceci :
il n'y a ni mauvaises
herbes, ni mauvais
hommes ; il n'y a que
de mauvais cultivateurs.**

Victor Hugo (*Les Misérables*, 1862)

Et maintenant ?

Ce Prix 2020 devait être le dernier de la série de cinq envisagée, en raison de l'épuisement du budget et d'une certaine lassitude. Mais cette année tout s'est très bien passé et l'enthousiasme du début est revenu !

Tous les bulletins de vote sont arrivés en janvier sans relances, tous les jurés ont vu et noté au moins cinq films – quarante-sept même pour Aline, bravo ! Soixante-dix-sept des cent vingt-six films sortis en version sous-titrée en 2019 ont ainsi été notés par au moins l'un des jurés et vingt-et-un l'ont été par au moins trois jurés, ce qui a permis de les classer. C'est la première fois : le Prix semble avoir maintenant atteint sa « vitesse de croisière », après une phase de rodage plus longue que prévu.

J'ai adoré ce film que j'ai vu en avant-première au Festival de Cannes en mai 2019.

J'avais un peu peur de voir un énième film de banlieue caricatural et j'ai en fait trouvé le jeu des jeunes acteurs formidable.

C'est un film complexe et poétique par la façon dont il a été pensé et filmé. Il y a de très beaux plans comme la vue de la banlieue filmée d'un drone. J'attends donc avec impatience le prochain film de Ladj Ly pour voir comment il va nous surprendre encore.

■ Mai-Linh Nguyễn

Dans ces conditions poursuivre l'activité ne demande plus qu'une charge de travail minime et, faute de budget, on peut se contenter d'un simple diplôme comme la première année et se passer de trophée.

Nous devons donc remercier les jurés sans lesquels rien ne serait possible: ils ont accepté avec enthousiasme de continuer et le « **Prix du meilleur film sous-titré** » pourra encore être décerné. Seul l'un d'entre eux, Jean-Claude, a dû renoncer... car plus aucune séance sous-titrée pour les sourds et les malentendants n'est programmée dans le département de l'Aveyron !

À Cannes aussi, les questions d'accessibilité semblent être passées au second plan. Le problème semblant général, nous devons nous en inquiéter et réagir.

■ Christian Guittet (ARDDS)

(1) www.le-pacte.com/france/catalogue/detail/les-miserables/

© Renaud Konopnicki



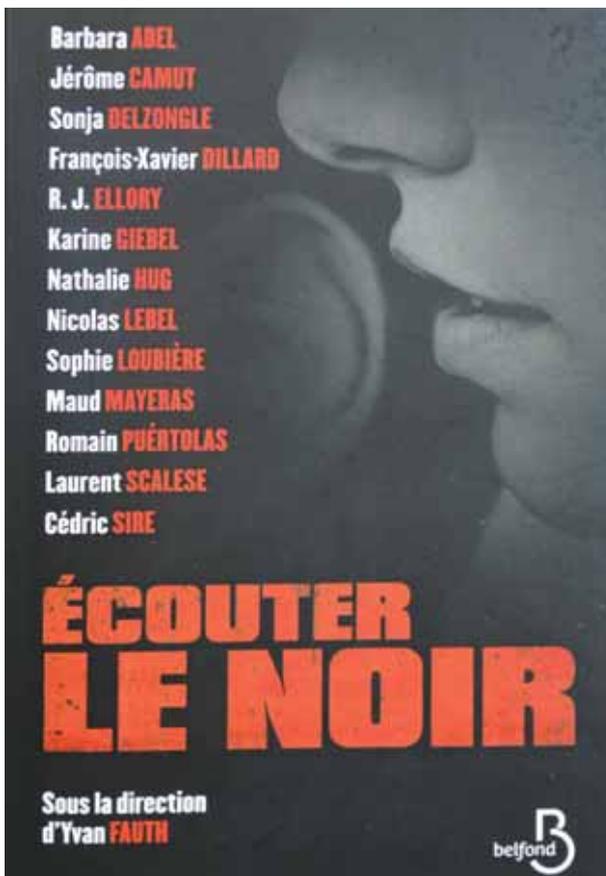
Ladj Ly

Écouter le noir

Écouter le noir est un recueil de nouvelles sous la direction d'Yvan Fauth. Ces nouvelles sont écrites par de grands noms du polar français qui avaient pour consigne de proposer des récits sur le thème de l'audition.

30

31



© Édition Belfond, 2019

Le format nouvelles est assez spécifique, différents styles d'écriture se succèdent, différents modes opératoires. Il n'est pas toujours aisé de passer de l'une à l'autre, certaines nous happent, d'autres nous laissant plus perplexes ou indifférents.

L'histoire de chaque nouvelle prime sur l'aspect auditif puisqu'il s'agit de polars et non de documentaires. Toutes s'appuient néanmoins sur des vérités scientifiques ou ressentis de personnes touchées par des problèmes auditifs (surdité, hyperacousie...).

Une atmosphère sonore se dégage de chacune et l'on peut imaginer le bruit même si on ne l'entend plus depuis belle lurette. C'est un livre qui s'écoute sans qu'on l'entende.

Le fait que ce soit des auteurs de polars (ou thrillers) connus permet d'attirer un public assez large, de sensibiliser au handicap auditif de façon insidieuse mais pas méchante contrairement à certains personnages de certaines nouvelles.

C'est un livre agréable à lire en faisant des pauses entre chaque nouvelle... pour préserver ses neurones et son audition !

■ Rachel Poirier



02 ASMA
Association des Sourds et Malentendants de l'Aisne
37, rue des Chesneaux
02400 Château-Thierry
Tél.: 03 23 69 02 72
asma.aisne@gmail.com

12 Section ARDDS 12
Aveyron
ARDDS MDA Claude Dangles
15 avenue Tarayre - 12000 Rodez
section.aveyron.ardds@gmail.com
https://www.ardds12.yo.fr/
f

13 Surdi 13
Maison de la Vie Associative
Le Ligourès, place Romée de Villeneuve
13090 Aix-en-Provence
Tél.: 04 42 64 13 57
Fax: 09 59 44 13 57
contact.surdi13@gmail.com
www.surdi13.fr - f

14 Oreille et Son
Section de l'ADSM Surdi 50 pour le Calvados
La maison des associations
7, rue Neuve Bourg l'Abbé
14000 Caen - Tél.: 07 69 40 28 14
E-mail: oreille.et.son@gmail.com
Blog:
http://oreilleetsoncalvados.overblog.com/

15 Surdi 15
Maison des associations
8, place de la Paix - 15000 Aurillac
Port.: 06 70 39 10 32
surdi15@hotmail.com
https://surdi15.wordpress.com/ - f

22 Section ARDDS 22
« La Bande Son »
15^{bis}, rue des Capucins
22000 Saint-Brieuc
Tél.: 06 88 73 45 81 sms seulement
section22@ardds.org

25 Section ARDDS 25
Franche Comté
9, rue des pommiers - 25400 Exincourt
Tél.: 06 33 27 42 86 sms seulement
section25@ardds.org

29 Association des Malentendants et Devenus Sourds du Finistère - Sourdine
49, rue de Kerourgué
29170 Fouesnant
Tél.: 02 98 51 28 22
assosourdine@orange.fr
http://asso-sourdine.blogspot.fr - f

29 Surdi'Iroise
Association de Sourds, Devenus Sourds et Malentendants
Mairie de Plabennec
1, rue Pierre Jestin - 29860 Plabennec
Tél.: 02 98 21 33 38
www.surdiroise.fr/
contact.surdiroise@gmail.com
f

30 Surdi 30
70 A, route de Beaucaire - 30000 Nîmes
Tél.: 04 66 84 27 15
SMS: 06 16 83 80 51
gaverous@wanadoo.fr
www.surdi30.fr

31 AMDS
Midi-Pyrénées
Chez M. Bernard Descosy
7, rue d'En Séguret - 31590 Verfeil
contact@amds-midi-pyrenees.asso.fr
www.amds-midi-pyrenees.asso.fr

33 Audition et Écoute 33
Chez Madame Lambard
96, rue Marcelin Berthelot
33000 Bordeaux
secretariat.ae33@gmail.com
f - t

34 Surdi 34
Villa Georgette
257, avenue Raymond-Dugrand
34000 Montpellier
SMS: 07 87 63 49 69
contact@surdi34.fr
www.surdi34.fr - f

35 Keditu
Association des Malentendants et Devenus sourds d'Ille-et-Vilaine
Maison Des Associations
6, cours des alliés - 35000 Rennes
SMS: 06 58 71 94 60
contact@keditu.org
www.keditu.org - f

38 Section ARDDS 38
Isère
29, rue des Mûriers
38180 Seyssins
Tél.: 04 76 49 79 20
ardds38@wanadoo.fr
malentendant38.org
Antenne Drôme-Ardèche
ardds.38.26.07@free.fr

44 Section ARDDS 44
Loire - Atlantique
11, rue des aigrettes
44860 Saint-Aignan de Grand Lieu
Port.: 06 50 31 31 29
section44@ardds.org

49 Surdi 49
Espace Frédéric Mistral
4, allée des Baladins - 49100 Angers
contact@surdi49.fr
http://surdi49.fr/

50 ADSM Surdi 50
Les Unelles
rue Saint-Maur
50200 Coutances
Tél./Fax: 02 33 46 21 38
Port./SMS: 06 81 90 60 63
adsm.surdi50@gmail.com

Antenne Cherbourg
Maison O. de Gouge
rue Île-de-France
50100 Cherbourg Octeville
Tél.: 02 33 01 89 90-91 (Fax)
f

54 Surdi Lorraine
Espoir Lorrain des DSME
2, rue Joseph Piroux
54140 Jarville-la-Malgrange
SMS: 06 80 08 50 74
espoir.lorrain@laposte.net
www.espoir-lorrain.fr

56 Oreille-et-Vie,
association des MDS du Morbihan
11 P. Maison des Associations
12, rue Colbert - 56100 Lorient
Tél./Fax: 02 97 64 30 11 (Lorient)
Tél.: 02 97 42 63 20 (Vannes)
Tél.: 02 97 27 30 55 (Pontivy)
oreille-et-vie@wanadoo.fr
www.oreilleetvie.org
f

56 Section ARDDS 56
Bretagne - Morbihan
106, avenue du 4-Août-1944
56000 Vannes
Tél./Fax: 02 97 42 72 17

57 Section ARDDS 57
Moselle - Bouzonville
4, avenue de la Gare - BP 25
57320 Bouzonville
Tél.: 03 87 78 23 28
ardds57@yahoo.fr

59 Association des Devenus-Sourds et Malentendants du Nord
Maison des Genêts
2, rue des Genêts
59650 Villeneuve d'Ascq
SMS: 06 74 77 93 06
Fax: 03 62 02 03 74
contact@adsm-nord.org
www.adsm-nord.org
f

61 Association des malentendants et devenus sourds de l'Orne
2 Lotissement
Les Safrières - Rabodanges
61210 Putanges-le-lac
amds.orne@gmail.com
amds-orne.e-monsite.com

62 Association Mieux s'entendre pour se comprendre
282, rue Montpencher - BP 21
62251 Henin-Beaumont Cedex
Tél.: 07 81 29 57 91
mieuxsentendre@sfr.fr
http://assomieuxsentendre.fr/

63 Section ARDDS 63
Puy-de-Dôme
Malentendants 63 /
section ARDDS 63
16, rue Jean Mermoz
63190 Lezoux
malentendants63@gmail.com

64 Section ARDDS 64
Pyrénées
Maison des sourds
66, rue Montpensier
64000 Pau
Tél.: 05 59 05 50 46
section64@ardds.org

Antenne Côte basque
Maison pour tous:
6, rue Albert-le-Barillier
64600 Anglet
SMS: 06 78 13 52 29
section64B@ardds.org

68 Association des Malentendants et Devenus Sourds d'Alsace
63a, rue d'Illzach
68100 Mulhouse
Tél.: 03 89 43 07 55
christiane.ahr@orange.fr

69 ALDSM: Association Lyonnaise des Devenus Sourds et Malentendants
c/o Locaux Motiv
10^{bis}, rue Jangot
69007 Lyon
aldsm69@gmail.com
www.aldsm.fr

72 Surdi 72
Maison des Associations
4, rue d'Arcole
72000 Le Mans
Tél.: 02 43 27 93 83
surdi72@gmail.com
http://surdi72.wifeo.com

75 ARDDS Nationale - Siège
Maison Vie Associative
et Citoyenne du XX^e
18-20, rue Ramus
75020 Paris
contact@ardds.org
www.ardds.org

75 Section ARDDS
Île-de-France
14, rue Georgette Agutte
75018 Paris
Tél.: 06 87 61 39 51
arddsidf@ardds.org
f

75 AUDIO
Île-de-France
20, rue du Château d'eau
75010 Paris
Tél.: 01 42 41 74 34
paulzyl@aol.com

75 AIFIC
Association Île-de-France des Implantés Cochléaires
Siège social
Hôpital Rothschild
5, rue Santerre - 75012 Paris
Adresse postale
10, chemin des Côtes
28130 Saint-Martin-de-Nigelles
aific@orange.fr
www.aific.fr - f

76 CREE-ARDDS 76
La Maison Saint-Sever
10/12, rue Saint-Julien
76100 Rouen
cree.ardds76@hotmail.fr

78 Durd'oreille
Secrétariat
5, avenue Général Leclerc
78160 Marly-le-Roi
SMS: 06 37 88 59 45
durdoreille7892@gmail.com
http://perso.numericable.fr/durdo

84 ACME - Surdi 84
3, allée du bois joli
30650 Rochefort-du-Gard
Tél.: 04 90 25 63 42
06 04 40 76 73
surdi84@gmail.com
surdi-84.webnode.fr

85 Section ARDDS 85
Vendée
Maison des Associations de Vendée
184, boulevard Aristide Briand
85000 La-Roche-sur-Yon
Tél.: 06 08 97 44 33
ardds85@orange.fr

87 Section ARDDS 87
Haute-Vienne
Tél.: 06 78 32 23 33
ardds87@orange.fr
f

94 FCM 94
Fraternité pour la Communication des personnes Malentendantes du 94
Tél.: 01 48 89 29 89
malentendant@orange.fr
www.malentendant.org

Retrouvez également
6 millions
de malentendants

sur et